

L'APÔTRE



ENVOI DE M. LE DR. H. LAURIN, QUÉBEC.

LA CABANE À SUCRE

MAGAZINE CATHOLIQUE

Lecture pour tous, jeunes et vieux

TEXTE

| | | |
|-------|--|--|
| Page | | |
| 241 — | Deux hommes | J.-ALBERT FOISY |
| 244 — | Le meunier, son fils et l'âne | GABRIEL d'AZAMBUJA (<i>La Maison</i>) |
| 246 — | Jésus-Christ a-t-il ri? | (<i>Revue des Objections</i>) |
| 252 — | Poule mouillée, va ! | (<i>Bul. par. de l'I.-C.</i>) |
| 254 — | Le théâtre. | FERDINAND BÉLANGER |
| 256 — | Ephémérides canadiennes — février 1923. | |
| 259 — | La machine humaine : Œil de porc. | LE VIEUX DOCTEUR |
| 261 — | La pratique de la calorisation. | |
| 262 — | Les œufs | (<i>La cuisine à l'École primaire</i>) |
| 263 — | Partez, âme chrétienne. | |
| 264 — | Les maladies professionnelles et leurs indemnités. | THOMAS POULIN (<i>Le Travailleur</i>) |
| 266 — | Le ver rongeur des Œuvres. | M. l'abbé ÉDOUARD-V. LAVERGNE. |
| 271 — | Pour s'amuser. | |
| 274 — | L'Apôtre (<i>poésie</i>). | JEAN VAUDON, mis. du Sacré-Cœur. |
| 276 — | L'héritier des ducs de Sailles (<i>feuilleton</i>). | M. DELLY |

ILLUSTRATIONS

| | |
|-------|---|
| 242 — | Pasteur. |
| 243 — | Vue du port de St-Malo, en Bretagne. |
| 251 — | Une des salles de la Bibliothèque Chigi |
| 256 — | M. le col. O.-E. Talbot. |
| 257 — | Feu l'abbé J.-A. Lessard. |
| 258 — | S. G. Mgr G. Gauthier. |
| 258 — | Sur le Rhin. |
| 265 — | Un paysage des Vosges |
| 270 — | Le vieux Québec : Une batterie des Remparts. |
| 275 — | Plaisir d'hiver : La glissade du Collège de Ste-Anne de la Poca- tière. |

Tarif des Annonces : \$0.09 la ligne agate ou \$1.26 le pouce.

| | | | | Couvert. Intérieure. | Couvert. Extérieure. |
|--------|-------------------|------|---------|-------------------------|-------------------------|
| 1 page | 360 lignes agates | | \$30 00 | \$45 00 | \$60 00 |
| 1/2 | " 180 | " | 15 00 | 22 50 | 30 00 |
| 1/4 | " 90 | " | 7 50 | 11 25 | 15 00 |
| 1/8 | " 45 | " | 3 75 | 5 70 | 7 50 |

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté du 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

Prix d'abonnement pour les Etats-Unis: \$3.00

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME IV

QUÉBEC, MARS 1923

No 7

Deux hommes

DEPUIS quelques semaines les journaux américains et canadiens ont publié des colonnes sur la mission étonnante d'un certain Monsieur Coué, pharmacien français qui guérit de tous maux par l'auto-suggestion.

Les journaux américains ont même crié au miracle et ont donné des détails d'une précision merveilleuse sur sa physionomie, son vêtement, ses habitudes et sa manière de parler.

Il n'y a personne comme les reporters américains pour plonger dans la vie intime d'un homme et la livrer au public pour provoquer l'admiration. Et songez donc, ce petit pharmacien français apporte au *Nouveau Monde*, la guérison par autosuggestion.

Il est étonnant, cependant que ce bon Monsieur Coué ne se soit pas attaché, d'abord, à guérir les centaines de mille invalides que la guerre a faits en France et qui ne demanderaient pas mieux que de revenir à la santé.

Mais, la France n'est pas le pays où fleurissent ces inepties et il est réservé à l'Amérique de lancer ces modes qui fond du bruit mais ne produisent guère de résultats.

Si l'on en croit le *Catholic Vigil*, de Grand Rapids, Mich., une jeune fille reporter d'un journal américain serait allée plus loin que les autres dans ses questions au grand homme du moment, M. Coué. Elle lui posa la question rituelle au sujet de la religion.

Le "grand homme" répondit: "La religion est bonne. Elle est utile, mais je ne crois pas qu'elle soit nécessaire. Je suis catholique, mais je ne pratique pas."

"Avez-vous perdu la foi", demande encore la jeune fille?

"Je ne crois pas l'avoir jamais eue", répliqua l'autosuggestionniste.

Après avoir fait cette déclaration "phénoménale", il ajouta qu'il n'avait que peu d'instruction et qu'il en était content. Il n'aime pas lire, car "la lecture empêche de penser".

*

* *

"Donnez-moi trois lignes d'un homme et je me charge de le faire pendre", disait Talleyrand... ou un autre.

Si ces quelques lignes que l'on prête à M. Coué sont réellement de lui, et il ne les a pas reniées, elles le mettent sous un jour bien singulier.

D'abord, il se prétend catholique quoiqu'il ne pratique pas; de plus, il déclare n'avoir jamais eu la foi.

Voilà une manière plutôt sommaire d'être "catholique". Ce bon M. Coué qui se dit peu instruit, pouvait se dispenser de cet aveu, après une telle affirmation. Car, personne ne peut "être catholique," s'il n'a pas la foi. Un homme peut ne pas pratiquer et demeurer catholique; mais un homme qui n'a jamais eu la foi n'a jamais pu être catholique, même au sens le plus large du mot.

De plus, il n'aime pas la lecture. Les livres l'ennuient, parce qu'ils l'"empêchent de penser".

Il n'y a pas de doute que le cours ordinaire de ses pensées le portent sans cesse dans des domaines que l'esprit humain n'a jamais explorés avant lui puisqu'il ne peut rien apprendre par la lecture. Pourtant, il nous semble que s'il lisait un petit livre appelé le catéchisme, il y apprendrait une

foule de choses, entre autres, ce qu'il faut pour "être catholique".

Mais, voilà, M. Coué n'est pas instruit et il en est content. C'est pour cela qu'il n'aime pas les livres qui l'empêchent de penser.

*

* *

Comme M. Coué est un "guérisseur", qu'il n'est pas instruit et qu'il n'a "jamais eu la foi",

Pasteur fut un studieux ; il fut un savant.

Sa vie entière s'est passée dans l'étude et les livres ont toujours été ses amis.

La lecture l'a-t-elle empêché de penser ?

Ce serait difficile de le croire étant donné "l'immensité de sa production scientifique".

Non seulement Pasteur a aimé les livres et l'étude, comme aliments de sa pensée, il a été un catholique pratiquant, un homme de foi.

Lui-même disait : " Plus j'étudie, plus ma foi



PASTEUR

qu'il vient de France et qu'il n'est pas mort, on est tenté de le comparer à un autre grand Français, guérisseur et découvreur, mort depuis plusieurs années et dont la naissance qui remonte à cent ans, a été célébrée dans le monde entier, l'an dernier. Nous voulons parler de Pasteur.

" devient celle d'un paysan breton ; et je suis convaincu que si j'étudiais encore plus, ma foi deviendrait celle de la femme du paysan breton".

Chez lui, l'étude conduisait à la religion, raffermissait sa foi et augmentait sa confiance en Dieu.

Aussi, sa vie fut utile à son pays et à l'humanité.

Sans être médecin, ses travaux ont révolutionné la thérapeutique et de son laboratoire sont sorties des découvertes qui ont transformé l'industrie et l'agriculture.

Aussi, après un siècle, le nom de Pasteur reste grand. Il demeure comme le modèle des hommes de science dont la vie a été une apologétique continue et son exemple a produit autant de bien dans le domaine moral que sa science en a produit dans le domaine temporel.

*

* *

Coué, idole actuelle de la grande presse, n'aime pas l'étude, se glorifie de son ignorance et se vante de n'avoir jamais eu la foi.

Son œuvre tiendra dans les feuilles volantes de la presse et sera oubliée avant même que l'homme ne soit disparu.

Pasteur, modèle des chrétiens, qui a passé sa vie dans l'étude et la prière, a donné au monde des découvertes qui ont guéri des maux affreux, qui ont ramené la prospérité dans des milieux où la désolation s'installait. Bien plus, il a été une

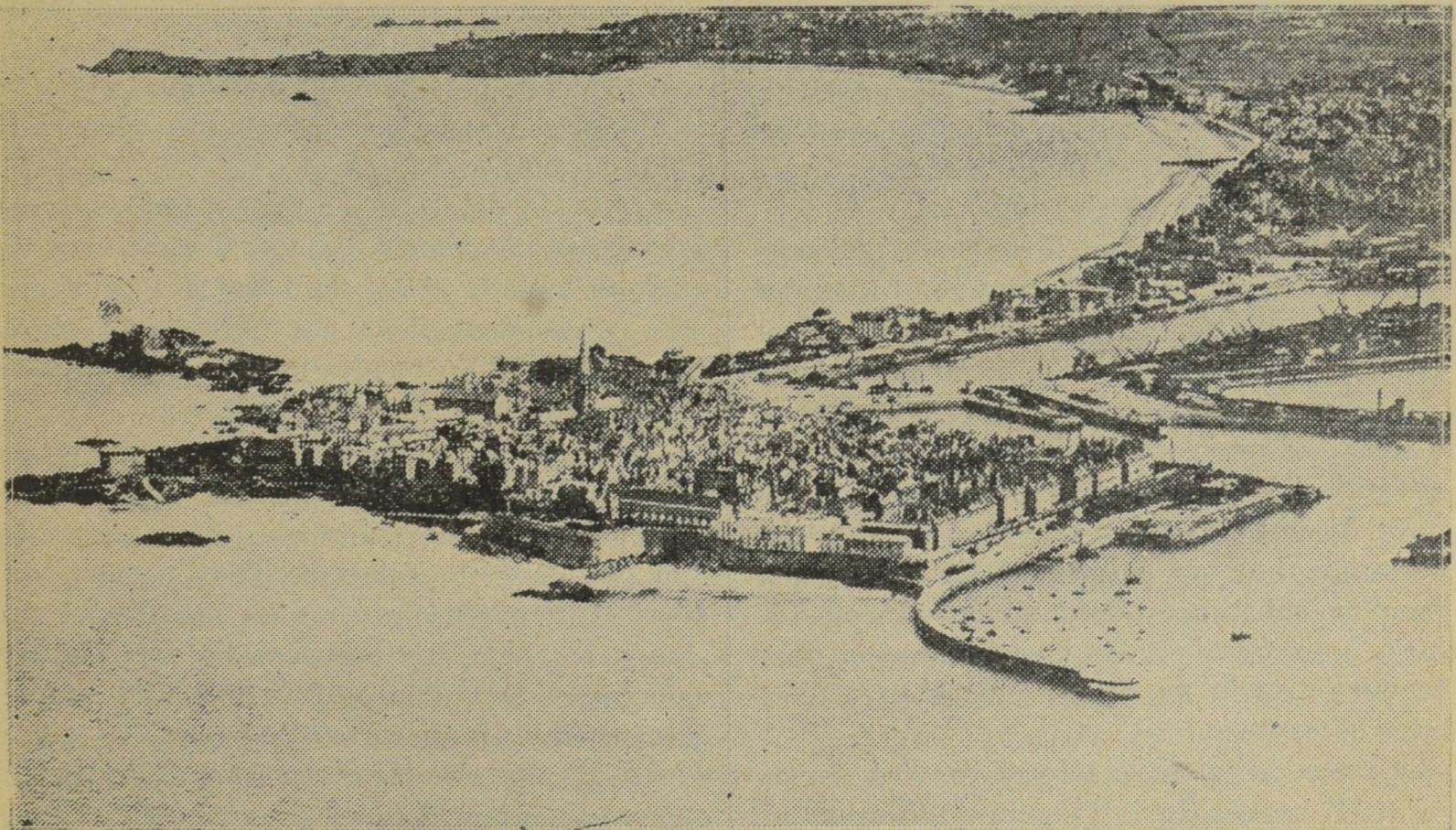
preuve vivante que beaucoup de science était le soutien d'une foi simple et agissante.

Le nom de Coué, demain, fera sourire, car se sera le souvenir d'une heure d'engouement irraisonné pour un farceur qui a savamment exploité la crédulité et la naïveté populaires. Demain comme aujourd'hui, le nom de Pasteur restera grand car c'est celui d'un homme qui a étudié, qui a agi, qui a vécu et qui est mort pour son pays, pour l'humanité, pour la religion.

Nous avons mis ces deux noms en opposition pour inviter nos lecteurs à réfléchir un peu avant de se laisser emporter par un enthousiasme basé uniquement sur la tapageuse réclame d'une presse en mal de sensation.

L'affirmation d'un Coué sur l'utilité ou l'inutilité de la religion dans la vie n'a que peu de poids en face de l'œuvre d'un Pasteur et si le premier n'a pas et n'a jamais eu la foi, c'est un compliment aussi grand à la science qu'il n'a pas, que la science de Pasteur est un compliment à la foi catholique qui a vécu avec elle dans l'esprit d'un des plus grands hommes du siècle dernier.

J.-Albert FOISY.



Vue du port de Saint-Malo, en Bretagne.

Le meunier, son fils et l'âne

QUAND le meunier de La Fontaine eut constaté que les ânes causent tant de désagréments, il se débarrassa du sien et résolut de s'adonner, d'une façon exclusive, à l'éducation de son fils.

La besogne n'était pas commode, le jeune héritier présumptif du moulin manifestant, tout comme l'animal aux longues oreilles, à l'ombre desquelles il avait commencé à grandir, des dispositions essentiellement rétives.

En homme fruste et imbu des austères traditions d'ancêtres peu sentimentaux, le meunier crut bien faire de recourir aux arguments frappants, représentés en l'espèce par un solide martinet et par le gourdin qui avait servi maintes fois à ramener maître Aliboron dans le sentier du devoir.

Mais notre homme s'en mordit vite les doigts. Des intellectuels du voisinage, à qui ces faits furent dénoncés, vinrent reprocher à ce père dénaturé sa barbarie antédiluvienne, et parlèrent de communiquer à la presse locale une note sur l'enfant martyr.

Le meunier se dit : " J'ai eu tort ", et changea courageusement de méthode. L'enfant était gourmand et sensible à l'attrait des friandises. Son père imagina de le prendre au moyen de deux tactiques : distribution de bonbons quand il avait été sage, privation de dessert quand il avait perpétré de mauvais coups.

Le docteur du canton, membre de plusieurs Comités d'hygiène, désapprouva fortement cette façon d'agir. Les bonbons détraquaient l'estomac, et les sucreries donnaient le diabète. Quant aux privations de dessert, on n'aurait pu imaginer une combinaison plus hostile aux aspirations légitimes du tube digestif. L'alimentation devant être variée, c'était en détruire l'harmonie que de supprimer les fruits, par exemple, substance éminemment rafraîchissante, pour faire prédominer indûment, dans l'économie de la nutrition, les matières féculentes ou azotées.

Le meunier baissa la tête et convint de son erreur. Il essaya donc d'un nouveau système, et voyant que le gamin prenait un vif plaisir à

se promener, il pensa faire merveille en le privant de ses courses favorites, lorsque des freidaines particulièrement désagréables exigeaient une punition.

Mais alors, un délégué d'une Société sportive, qui venait dans le pays pour organiser des matches de " football ", et qui, au cours d'une partie de " footing ", avait visité le moulin, fit entendre au seigneur de celui-ci des remontrances énergiques. La marche, le plein air, il n'y avait que cela pour la jeunesse ! Toute privation de sortie était une brèche à la santé, un sûr moyen d'abrèger l'existence et de compromettre le développement physique.

Le meunier demeura pensif, et chercha longtemps autre chose. Un trait de lumière enfin lui traversa l'esprit. Il avait observé que son terrible rejeton aimait beaucoup la lecture de divers livres amusants.

— Cette fois, dit le père, je le tiens !

Et quand Popaul faisait des siennes, le livre amusant était confisqué pour un laps de temps proportionné à la gravité du délit.

— Malheureux ! dit un jour un romancier pédagogue, auteur d'ouvrages brillamment reliés pour distributions des prix. Vous tarissez précisément pour votre fils, la plus pure et la plus féconde source de connaissances. On n'apprend bien que ce qu'on apprend avec joie, et les livres aimés sont les meilleurs instituteurs de l'enfance.

Une fois de plus, le pauvre meunier se gratta la tête et se tira la barbe. Puis une idée conciliante lui vint :

— Je vais, dit-il, laisser Popaul lire ses livres à sa guise. Seulement, quand il aura commis quelque méfait, je lui donnerai des pensums, pris précisément dans ces livres qu'il aime. Comme cela, il apprendra mieux ce que ceux-ci contiennent, et ce sera tout profit.

Un jeune psychologue, que notre homme rencontra chez l'instituteur, eut vite fait de démontrer par une argumentation profonde l'inanité de cette solution. Tout pensum est déprimant, parce que c'est un pensum, et les choses les plus amusantes à lire deviennent ennuyeuses lorsqu'on en fait la matière d'une corvée. Obliger un enfant à copier des pages superbes, c'est le dégoûter à tout jamais du charme supérieur dont elles sont pétries : c'est tuer dans l'œuf, chez l'infortuné petit forçat,

tout sentiment esthétique ; sans compter l'abrutissement fatal produit par l'automatisme même du copiste, enchaîné à ce stupide travail.

Désespéré, le meunier regarda autour de lui, et, sans vouloir se séparer de son fils, imagina de s'entendre, avec d'autres pères de famille pour mettre Popaul à même de travailler avec d'autres enfants de son âge. Chacun pourrait ainsi se comparer aux autres et recevoir, pour le plus grand profit de tous, le noble coup de fouet de l'émulation.

Mais quoi ? Des hommes très vertueux, dont notre meunier vénérât le caractère, secouèrent la tête avec tristesse lorsqu'ils connurent cet arrangement :

— Mauvaise chose, disaient-ils au père inquiet, mauvaise chose ! L'émulation engendre l'orgueil. On ne travaille pas pour l'amour du travail ou par sentiment du devoir, mais pour le cruel plaisir d'humilier ses camarades. On éprouve, comme dans une automobile idéale, de la volupté à leur passer sur le corps. Plus tard, on en éprouvera de même à écraser les concurrents dans la grande mêlée de la vie. Si vous voulez faire de votre fils un "struggle-forliffeur", un "arriviste", un pitoyable joueur de coudes qui brutalisera tout le monde pour parvenir au but de ses ambitions plus ou moins avouables, vous en prenez admirablement le moyen.

Le meunier faisait d'assez bonnes affaires. Il se dit :

— Bon, j'ai trouvé ! Mon fils aura peut-être plus de zèle pour le travail et surveillera mieux sa conduite s'il sait que cela doit lui rapporter. Je vais établir une échelle de notes donnant droit à des nombres déterminés de bons points. Chaque bon point correspondra à un sou. Or, les enfants aiment à gagner des sous. J'achèterai au mien une tirelire, et le désir d'arrondir son petit pécule l'empêchera d'avoir le diable au corps.

— Au contraire ! riposta une bonne dame charitable à qui le père exposait ses conceptions. C'est alors que le diable entrera tout à fait non seulement dans son corps, mais dans son âme ! Vous voulez donc le jeter, si jeune encore, en proie au démon de l'avarice, rendre ses doigts crochus et son cœur sec, détruire par des calculs prématurés l'heureuse insouciance de cet âge ? Savez-vous que vous allez allumer dans cette

âme une de ces soifs qui ne s'éteignent plus, et dont la fièvre, toujours croissante, suffit à empoisonner une vie ? Ah ! non, pas de ça ! Essayez de la morale, plutôt.

Le meunier essaya de la morale, et fit à son fils de beaux discours. Mais le gaillard ripostait par des pieds de nez. Sur quoi un professeur chauve et barbu, qui traversait le pays en revenant d'Allemagne, objecta au père affligé que sa morale devait encore trop se ressentir des influences ancestrales, qu'il fallait ne parler aux enfants ni du ciel, ni de l'enfer, ni de Dieu, ni du diable, ni de la liberté, ni de l'absolu, ni de rien qui sentit la vieille métaphysique, ni de quoi que ce fût qu'on pût espérer ou craindre après la vie. En revanche, il fallait leur parler de l'impératif catégorique, de l'inconnaissable et de la solidarité. Le résultat devait être merveilleux et adapté "aux aspirations modernes des générations conscientes", à moins que ce ne fût "aux aspirations conscientes des générations modernes".

Le meunier eut soin de ne plus dire un mot de Dieu, et parla tant qu'il put de la solidarité, et de l'inconnaissable, et de l'impératif catégorique. Mais Popaul fit un peu plus de pieds de nez qu'auparavant. Et tout le monde dit au papa que cela venait de ce qu'il ne savait pas s'y prendre.

— Qui sait même, dit un penseur réputé, si ces exhortations, par cela seul qu'elles sont des exhortations, ne font pas à cet enfant le déplorable effet d'une contrainte ? Or, il ne faut pas de contrainte, quelle qu'elle soit. La liberté ! voilà l'unique méthode pédagogique ! Laissez le mioche faire ce qu'il veut, et trouver sa personnalité par des recherches autonomes.

Le meunier s'inclina et ne fit plus rien du tout. Popaul eut la permission d'agir à sa guise, de chercher sa voie sans contrôle aucun, et de se donner une "personnalité autonome" sans que l'ingérence paternelle montrât seulement le bout du nez. Mais à ce régime, il devint un si parfait garnement qu'il se fit détester à plusieurs lieues à la ronde, et que tous les gens du village prenaient des fourches à son approche pour se défendre contre les débordements de son autonomie. Et tous les conseillers de jadis : docteurs, pédagogues, psychologues, professeurs, bonnes dames, *et cætera*, de tomber à bras raccourcis sur ce père obtus.

— Nous vous l'avions bien dit, triple buse, que l'éducation de ce galopin tournerait mal ! Pourquoi n'avoir pas fait comme nous vous le disions quand les choses commençaient à se gâter et qu'il était temps encore ? Vraiment ! on ne se douterait pas que le moulin a perdu son âne, car, évidemment, il faut être têtue plus que nature pour profiter si mal de l'expérience d'autrui.

Gabriel d'AZAMBUJA.

(*La Maison.*)

Jésus-Christ a-t-il ri ?

L'ÉVANGILE nous apprend que Notre-Seigneur a pleuré, mais ne nous dit pas qu'il ait ri. Peut-on lui attribuer ce trait si humain ? Il nous semble que la clef de la question est ce principe : " Le Christ a eu toutes les propriétés de la nature humaine qui n'impliquent pas une imperfection intellectuelle ou morale incompatible avec sa divinité ". Le rire implique-t-il une imperfection de ce genre ? Son analyse psychologique peut seule nous le dire.

Cette analyse est délicate : ce que nous connaissons le mieux pratiquement est souvent ce qu'il nous est le plus difficile d'expliquer. Les philosophes qui ont disserté sur le rire, ont tâché de définir son objet ou sa cause, c'est-à-dire le risible ou le ridicule, comme on le verra tout-à-l'heure, ou bien d'en décrire les manifestations, mais aucun n'en a dit ni même, croyons-nous, tenté de dire la nature intime, et cela est probablement impossible. Nous ne prétendons pas l'avoir découverte, mais cela n'est pas nécessaire pour résoudre la question qui nous intéresse : il nous suffit d'examiner les principales caractéristiques du rire pour juger si elles sont compatibles avec la perfection divine du Christ. Essayons donc de l'analyser ou d'en décrire les phénomènes aussi exactement que possible.

QU'EST-CE QUE LE RIRE

Ernest Hello, dans son livre de *L'Homme* (chapitre : Le Rire et les Larmes), nous donne cette définition approchée : " *Le rire est la*

parole de la Relation brisée et les larmes la parole de la Relation sentie. Qu'est-ce que le rire sinon la Relation détruite entre les choses ? La disproportion est la chose qui fait rire. Un enfant veut être terrible et n'en a pas les moyens, il fait rire."

A vrai dire, ce n'est pas là la définition du rire, mais celle du risible ou du ridicule, c'est-à-dire de la cause ou de l'objet du rire. Hello l'avoue, quand il dit que " la disproportion (ou la relation brisée) est la chose qui fait rire." Ce n'est donc pas le rire lui-même. Il dit bien que le rire est la " perception " de cette chose. Peut-être, mais c'est bien vague. Cette perception est-elle une simple connaissance ? Évidemment non. Dieu qui connaît tout ne rit pas. Mais alors quelle est la nature spécifique de cette perception ? Comment est-elle la cause des phénomènes si particuliers et si complexes qui constituent le rire ? La question reste entière, et Hello ne l'a pas résolue et n'a même pas essayé de la résoudre. Pas plus que Bergson.

Bergson a fait, lui aussi, une étude élégante et pénétrante des phénomènes qui accompagnent le rire, mais c'est surtout à sa cause qu'il s'est attaqué. (*Le Rire*, Paris, Alcan, 1916).

Pour lui, la cause du rire est bien aussi " la relation brisée ", encore qu'il ne cite pas cette définition de Hello, que cependant il ne pouvait guère ignorer et à laquelle il semble faire une allusion pour la rejeter ; mais il s'efforce de spécifier cette relation brisée et d'en restreindre ou définir plus étroitement le champ. Ce qui fait rire, dit-il, donc la cause ou l'objet du rire, c'est " *la raideur mécanique substituée à la souplesse de la vie* " ; c'est " *du mécanique plaqué sur du vivant* ". Polichinelle rosse le gendarme, c'est un mannequin qui imite les gestes de la vie. Un homme s'avance majestueusement dans la rue en saluant avec un sourire satisfait à droite et à gauche, mais, n'apercevant pas une corde tendue devant lui, s'étale dans la poussière : les passants rient. Pourquoi ? Parce que dit Bergson, ils voient là, la raideur du pantin ou de l'automate qui a buté contre l'obstacle, au lieu de la souplesse de la vie attentive qui aurait dû le faire éviter. Bergson cite une foule de cas qui excitent notre rire et les ramène avec une subtile ingéniosité à son principe : le mécanique substitué au vivant.

Nous faisons les plus expresses réserves sur cette théorie, que nous ne voulons pas discuter ici, mais admettons-la. Il reste que Bergson, comme Hello, nous a révélé ce qui fait rire — l'objet du rire — mais non pas ce qu'est le rire.

Il est vrai que son analyse va plus loin. Pourquoi, se demande-t-il, devant "le mécanique plaqué sur du vivant", rions-nous ? C'est, dit-il, la vie qui se défend par ce geste, où il y a du mépris, contre l'usurpation du mécanique qui vient prendre sa place ; c'est la réaction de la vie contre une contrefaçon d'elle-même, qui est sa pire ennemie. Nous faisons de même toutes les réserves que de droit contre cette intention instinctive prêtée à la vie, mais admettons-la également : c'est encore une cause que Bergson nous signale, comme Hello, celle qui pousse la nature à se défendre par le rire : mais qu'est-ce que cette arme dont elle se sert ? Pas plus ici que plus haut, Bergson n'essaie de nous le dire.

Pour avoir, je ne dis pas une définition, mais une description plus compréhensive du phénomène pris dans son ensemble, il faudrait ajouter : La perception de la relation brisée (d'Hello), du mécanique substitué au vivant (de Bergson), produit en nous : 1° une surprise qui nous amuse, une satisfaction d'un ordre à part qui ne ressemble à aucune autre et qui est bien singulière, une dilatation hilarante de l'esprit, qu'on pourrait appeler *le rire intérieur* ; 2° une dilatation correspondante de la rate, une excitation spéciale de l'épigastre et des nerfs ; 3° une contraction caractéristique du visage en quoi consiste le vrai rire, *le rire extérieur*.

Ce n'est certes pas là une définition du rire, mais une description des phénomènes par quoi il se traduit et non plus seulement de la cause qui le produit : nous avons fait un pas dans la question, mais nous ne tenons pas encore sa nature intime ni même le lien qui unit ses diverses manifestations. Mais cette description nous suffit pour le but que nous nous proposons. Elle va nous aider à reconnaître d'abord ce qui est à l'avantage du rire et ensuite les imperfections qu'il implique.

LE RIRE SUPPOSE LA RAISON

Le rire a pour cause la perception d'une relation brisée, d'une rupture d'ordre, d'équilibre

ou d'harmonie entre ce qui devrait être et ce que nous observons. Or, pour percevoir un rapport, un ordre, et, par suite, sa rupture, il faut une intelligence proprement dite, une raison. Le rire doit donc être l'apanage de la nature humaine.

Et de fait nous voyons que l'animal ne rit jamais. Le singe fait rire, mais ne rit pas. Il fait des grimaces, des contorsions grotesques, il a des expressions de physionomie curieuses mais il n'en comprend pas le ridicule. Il est toujours grave et sérieux, il pontifie même quand il semble faire le pitre.

Dans son opuscule sur *Le Rire*, mentionné plus haut, Henri Bergson assure que non seulement l'homme est le seul être rieur, mais qu'il est aussi le seul être risible. Ce qui, dans les grimaces du singe ou la démarche d'un canard, nous amuse, c'est toujours, un trait humain, c'est-à-dire un trait sous lequel notre imagination nous représente un homme, une caricature de l'humain que nous voyons dessinée par les gestes de l'animal.

Prenons maintenant comme exemple le petit enfant. Dans les premiers mois de sa vie, il ne rit pas. Pourquoi ? Parce que son intelligence qui n'est pas encore éveillée ne perçoit pas un rapport entre deux choses ni par suite la rupture de ce rapport. Un chapeau grotesque lui apparaît tout au plus insolite : il le regarde d'un regard atone ou hébété. Au contraire, dès que son âme sort de son engourdissement, l'enfant se déride ; mais c'est plutôt, du moins dans les commencements, le sourire qui apparaît en lui, expression de sa joie naïve à la vue d'un objet qui brille, qui miroite, qui s'agite ou qui fait du bruit : ce n'est pas encore le vrai rire qui suppose la perception du rapport brisé, du côté anormal et comique des choses, ou du moins ce n'en est que l'ébauche et le bégaiement.

Virgile dit dans un vers célèbre : "*Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem* ; commence, petit enfant, à reconnaître ta mère par un sourire". Tout le monde, croyons-nous, traduit ainsi le mot charmant du poète latin. C'est donc au sourire, puis au rire, que l'on mesure l'éveil de l'intelligence.

Prenons ensuite l'homme avancé en âge. Plus son intelligence est vive et souple, plus la perception des rapports brisés, même les plus

fugitifs, doit être chez lui rapide et fréquente, et par conséquent, plus il doit être porté au rire et à l'ironie. Et c'est bien ce qui arrive. Un peuple d'un esprit délié, affiné par la culture, saisit immédiatement le ridicule d'une posture ou d'une situation, la drôlerie d'un mot ou d'un calembour. Il est infiniment plus rieur qu'un peuple épais et béotien. Une tribu sauvage s'amusera énormément d'une mascarade burlesque, mais ne comprendra pas par exemple ce qu'il y a de risible ou de disproportionné dans son roi vêtu d'un simple pagne autour des reins, mais avec une cravate et un chapeau haut-de-forme.

Il suit de là que le rire est bien l'apanage de l'homme et implique la raison et une intelligence plus ou moins vive. C'est donc une qualité. Mais, dès lors, ne faut-il pas l'attribuer au Christ? Pas encore, car il faut voir, comme nous l'avons dit, s'il ne dénote pas en même temps quelque imperfection relative, quelque élément qui le rend incompatible avec la perfection intellectuelle ou morale du Christ. Or il nous semble qu'il en contient plusieurs.

PREMIÈRE IMPERFECTION DU RIRE

Le rire s'accompagne toujours d'une certaine satisfaction à la vue de la relation brisée ou du désordre qui est son objet. On est enchanté de ce qui arrive, parce que cela désopile la rate. On va au théâtre ou au cinéma pour passer un bon moment devant les fourberies de Scapin, les pantalonnades d'un pitre, devant Guignol rossant le gendarme, devant l'accoutrement et les gestes mécaniques de Polichinelle, devant le film de Charlot, sa démarche de canard, ses yeux en coulisse, ses sauts de carpe, ses soufflets qu'il encaisse ou qu'il rend avec usure. On serait déçu et désolé que ce fût moins cocasse, c'est-à-dire moins déséquilibré, moins bancal, moins à l'envers, moins niais ou moins abracadabrant. En somme il y a là une secrète approbation du désordre : on lui est reconnaissant d'être si complet.

Or cette approbation du désordre est un désordre. Ce plaisir que l'on éprouve de voir "la relation brisée" (Hello) ou "le mécanique plaqué sur du vivant" (Bergson) contient une petite pointe de perversité, bien légère, plus

psychologique que morale, car elle est à peu près involontaire et même inconsciente. Je n'en conclus pas que le rire est immoral et que c'est un péché. Mais tout de même, il est grevé d'une petite imperfection morale qu'il me répugne d'attribuer au Fils de Dieu.

Non, je ne vois pas Jésus riant devant les farces, même les plus innocentes, d'un clown, et cependant, s'il avait pu rire, il aurait ri d'un tel spectacle qui nous amuse, nous autres humains, pour si élevés et parfaits que nous soyons. Le seul sentiment que son âme droite et harmonieuse ait pu avoir devant un désordre, si léger fût-il, ne pouvait être qu'une réprobation, accompagnée sans doute d'une indulgence infinie, car il ne détestait que le péché. Devant les contorsions, les grimaces, les déformations volontaires de la figure ou de la nature humaine chez un pauvre paillasse, il ne pouvait avoir qu'une immense pitié. Son regard ne s'arrêtait pas à ces surfaces comiques ou grotesques des choses, il en pénétrait les dessous, il voyait l'intérieur des âmes, et ce qu'il y voyait n'était pas de nature à l'égayer.

Beaumarchais fait dire à Figaro, parlant de la sottise humaine : "Je m'empresse d'en rire pour n'avoir pas à en pleurer". Voilà un mot amer, et qui serait singulièrement déplaisant dans la bouche du Sauveur. Il a préféré pleurer pour effacer la sottise ou la malice humaine par ses larmes.

Ernest Hello a écrit : "En général, le rire vient de la légèreté. Celui qui rit beaucoup est léger ou se fait léger accidentellement, par nécessité ou par circonstance. Le rire indique qu'on s'arrête à la superficie de la chose dont on parle. On la regarde du dehors ; elle est bizarre, on rit. Si on enfonçait un peu, qui sait ce qui arriverait, et si, au lieu du rire, on ne trouverait pas autre chose?... Le rire est produit par la superficie des choses et les larmes par leur profondeur". C'est exact, et comme je ne puis attribuer à Jésus ni la légèreté, ni un esprit superficiel, ni l'approbation même indirecte d'un travers, ni la satisfaction devant un désordre quelconque, j'en conclus qu'il n'a pas ri.

SECONDE IMPERFECTION DU RIRE

Le rire a toujours un objet, le ridicule, mais il fait presque toujours une victime, celui qui

présente ce ridicule. Presque toujours on rit de quelqu'un, et celui-ci en souffre, s'il s'en rend compte. D'ordinaire, dans la grande comédie de mœurs, où l'on représente un jaloux, un avare, un matamore, un hypocrite, un malade imaginaire, un médecin malgré lui, un bourgeois gentilhomme, un mari trompé, l'homme qui à l'un de ces défauts ne souffre pas, soit parce qu'il n'y reconnaît pas son image, soit parce qu'il suppose que les autres ne l'y voient pas, mais s'il croit qu'il a été nommément visé par l'auteur et surtout qu'il a été reconnu par le public, cette critique de ses défauts lui est cuisante et intolérable.

Un monsieur s'avance, grave et solennel, dans la rue, mais portant sur la tête un bonnet de nuit qu'il a pris par distraction à la place de son chapeau, ou dans son dos un écriteau avec une tête d'âne qu'un loustic y a épinglé : on rit. Il s'allonge tout du long dans la poussière ou dans le ruisseau, et se relève poudré ou crotté : on rit. Un coup de vent enlève son chapeau après lequel il court et qui lui échappe à chaque fois qu'il se baisse pour le ramasser : on rit. Mais il est clair qu'il souffre d'être ainsi la risée des passants, et s'il a l'esprit d'en rire lui-même, ce qui est le plus intelligent, il rit jaune.

Parfois les rieurs font exprès de faire souffrir l'objet de leur gaité ou de leur ironie par exemple, quand ils sifflent un acteur ou un auteur ; mais, même alors qu'on n'y met aucune véritable malice, il y a au fond du rire une petite cruauté, involontaire sans doute, mais réelle, puisque celui qui en est la victime en est peiné.

Et voilà encore une imperfection que je ne puis attribuer à Jésus, si légère qu'on la suppose, car il était la bonté et la délicatesse infinie. Quand on rit, on rit presque toujours de quelqu'un, et Jésus n'a jamais ri de personne. Même alors qu'il ne s'adresse pas à un individu en particulier, le sarcasme implicite, qui est au fond de tout rire, tombe sur l'humanité qui seule a des travers risibles, offrant une énorme cible à la moquerie. Or, Jésus avait pour l'humanité un tout autre sentiment, Il l'aimait trop, il souffrait trop de ses grandes misères pour rire même de leurs petits côtés. Nos joyeusetés étaient plutôt des tristesses pour son cœur compatissant. C'est le cas de répéter avec Hello : " Le rire est produit par la super-

ficie des choses et les larmes par leur profondeur ". J'en conclus de nouveau que Jésus n'a jamais été tenté de rire.

TROISIÈME IMPERFECTION DU RIRE

Le rire n'est ni libre, ni raisonné. Devant une chose comique, il éclate, il fuse, il se déchaîne en une tempête d'hilarité. De là ces expressions vulgaires : s'esclaffer, se tordre, se gondoler. Ce sont là des excès, mais où tombent la plupart des gens, surtout dans les classes populaires. C'est d'ailleurs le but que se proposent les marchands de rire et qu'ils atteignent bien souvent. On ne prétend pas les en blâmer, mais ce n'est peut-être pas dans ces gaités exubérantes que la nature humaine se montre le plus à son avantage.

Les gens graves ou distingués tâchent par un effort parfois violent, de se garder de ces excès, de réprimer le rire, *risum teneatis amici*, ou du moins d'en réprimer l'explosion trop bruyante, mais cette explosion n'est pas toujours répressible. Tout le monde connaît le fou rire. Plus on veut se retenir, plus on éclate. On en est malade, on rit jusqu'aux larmes, comme l'on dit souvent. Sans doute c'est le cas extrême. Mais, même dans le rire ordinaire, il y a toujours un *motus primo-primus*, un premier mouvement dont on n'est pas maître, un brusque déclic des nerfs, une secousse physique qu'on est impuissant à réfréner. On est débordé.

Or, ce débordement de la raison et de la volonté par une impression sensible est bien un désordre naturel, qu'il nous semble inconvenant d'attribuer au Christ. Chez lui, la partie sensible obéissait toujours à la raison et à la volonté. Et c'est encore un motif pour lequel il m'est impossible de le voir secoué ou agité d'un rire quel qu'il soit.

On pourrait objecter que Jésus a connu le trouble et le frémissement sensible involontaire, quand il pleura devant le tombeau de Lazare : *infremuit spiritu et turbavit seipsum*. Mais on peut répondre que la cause de ce bouleversement de son âme fut la pitié, la compassion, c'est-à-dire un sentiment de charité sublime, et non pas ce sentiment d'hilarité peu généreuse qui nous fait rire. L'on peut dire encore que Jésus permit ce frémissement et le voulut, précisément parce qu'il répondait à un senti-

ment divin. Un mot de l'Évangile semble l'insinuer : *turbavit seipsum*, il se troubla lui-même, c'est-à-dire à dessein ; sa volonté permit ce débordement de la douleur.

QUATRIÈME IMPERFECTION DU RIRE

Cette quatrième imperfection est plutôt une suite du rire qu'un de ses éléments constitutifs.

L'analyse vient de nous révéler une certaine approbation de la relation brisée ou du désordre dans le plaisir que nous prenons au rire, une légèreté d'esprit qui s'attache aux côtés superficiels des choses, une petite méchanceté envers ceux dont on rit, une intempérance de la sensibilité qui déborde la raison. C'est sans doute à cause de ces caractères que le rire dégénère facilement en rigolades frivoles et licencieuses. Le rire dominait dans les bacchanales, les saturnales ; il domine toujours dans les danses lascives et tumultueuses.

C'est parce qu'il est ainsi souvent associé à la débauche que le rire, quoique innocent en lui-même et quand il est contenu dans de justes bornes, est parfois sévèrement flétri dans la Bible. L'auteur de *l'Ecclésiastique* (XXVII, 14) nous dit que le rire des pécheurs retentit dans les délices coupables, c'est-à-dire dans la luxure : *Risus illorum in deliciis peccati*. Il l'appelle une folie : le fou élève sa voix dans le rire, mais l'homme sage rit à peine en silence : *Fatuus in risu exultat vocem suam : vir autem sapiens vix tacite ridebit* (XXI, 23). *L'Ecclésiaste* et les *Proverbes* nous parlent également du rire des fous, *risus stulti... per risum stultus...* Notre-Seigneur lui-même a prononcé cette grave parole : Malheur à vous, vous qui riez, parce que vous pleurerez ! (Luc, VI, 25). Il ne faut pas exagérer le sens de cette parole. Jésus a voulu dire que ceux qui cherchent leur bonheur dans les fêtes et les joies folles de ce monde n'y trouveront que larmes et amertume plus tard. Et de même c'est le bonheur du ciel et non un rire banal qu'il promet à ceux qui souffrent vaillamment ici-bas : bienheureux vous qui pleurez, parce que vous rirez !

Il n'en reste pas moins que le rire entraîne souvent la folie et le péché, tandis que l'homme sage ne rit qu'à peine et se contente de sourire. Or, il est clair que c'est parmi les sages qu'il faut placer Notre-Seigneur.

OBJECTIONS

1° On objectera peut-être que l'admiration suppose aussi un étonnement, une surprise, par suite une ignorance relative et que cependant Jésus admirait ce qui était beau. Je réponds que cet étonnement accompagne en effet l'admiration chez l'homme, mais qu'il n'est pas de son essence. L'admiration ne consiste pas à trouver une chose étonnante et nouvelle, mais à contempler, à aimer, à goûter sa beauté.

Quand Dieu eut créé le monde, il l'admira *et vidit quod esset bonum*, et cependant il n'y vit rien qui l'étonnât. L'élément humain et imparfait de l'admiration, la surprise, indice d'ignorance, n'existait pas pour lui ; restait l'élément essentiel, la joie que fait naître l'apparition du beau. Il se complut dans la splendeur de son œuvre, comme dans sa propre image. Il en fut de même pour Jésus-Christ. Il admira la foi du centurion et de la chanaënne, c'est-à-dire qu'il l'apprécia et s'en réjouit, mais il n'y vit rien qui fût pour lui une surprise.

Il n'y a donc à cet égard rien de commun entre l'admiration et le rire, et de ce que Jésus ait admiré, il ne s'ensuit pas qu'il ait ri.

2° L'Écriture, dit-on, attribue le rire à Dieu. Il dit lui-même aux pécheurs : *Ego quoque in interitu vestro ridebo*, je rirai de votre perte. Mais si Dieu lui-même a ri, à plus forte raison le peut-on dire de Jésus qui était homme en même temps que Dieu. Je réponds : il est évident que le rire divin dont il est ici parlé doit être pris dans un sens analogique ; ce n'est pas l'accès de gaieté qui naît d'une situation comique, mais une ironie terrible dont il est dit au psaume II que Dieu accablera les impies *qui habitat cælis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos*. L'ironie a quelque chose d'amer qui dépasse le rire.

3° On a dit que Jésus a usé d'ironie envers la Samaritaine quand il lui dit : " Va chercher ton mari ", sachant fort bien qu'elle n'en avait pas. Je réponds : quand il y aurait là une véritable ironie, ce ne serait pas du tout le rire ; mais ce n'est même pas l'ironie. C'est une feinte charitable qui a un double but, amener la pauvre femme à avouer elle-même sa faute et lui montrer que Jésus connaissait sa situation irrégulière et pouvait guérir son âme malade.

LE SOURIRE CHEZ JÉSUS

Autant il nous semble inconvenant d'attribuer à Jésus le rire avec ses imperfections et sa banalité, autant il nous paraît évident qu'il a souri.

Il est un sourire qui est une esquisse légère du rire, la mousse de l'ironie et de la moquerie élégante. Nous ne l'attribuons pas à Jésus, parce qu'au fond c'est le rire avec ses défauts, quoique sous une forme discrète.

Mais le vrai sourire est bien différent. Il n'implique aucune approbation du désordre, aucune méchanceté. Il n'exprime qu'une bonté affectueuse. C'est une pure perfection. Nous devons donc l'attribuer au Sauveur.

L'enfant Jésus a certainement souri à sa mère, à saint Joseph, à ses grands-parents, aux bergers et aux mages. Plus tard, il a souri à

l'innocence des petits-enfants, à la joie des malades qu'il guérissait, et des pécheurs qu'il convertissait. Dans les belles prières des agonisants, l'Église exprime ce vœu : " Que le visage de Jésus t'apparaisse plein de douceur et avec un air de fête, *mitis et festivus*. N'est-ce pas dire : qu'il t'apparaisse souriant ! Le sourire de Jésus illumine les âmes, il illuminera le ciel.

Cette dernière pensée amène cette question : Rira-t-on au ciel ? Il nous semble qu'on doit la résoudre comme nous l'avons fait pour le Sauveur. Les élus lui sont assimilés et il serait meséant de leur attribuer les imperfections que nous avons découvertes dans le rire. Le rire nous amuse ici-bas, mais c'est une bien pauvre joie à côté de celles de l'éternité.

(Revue des Objections).



UNE DES SALLES DE LA BIBLIOTHÈQUE CHIGI
récemment donnée au Vatican par le gouvernement italien.

Poule mouillée, va !

QUAND le médecin sortit de la chambre, il était fort soucieux ; le père l'accompagnait.

— Eh ! bien, docteur, qu'en pensez-vous ?

— Hum ! il ne vaut pas cher, votre fils, Monsieur ; pas cher, pas cher du tout ! Ces jeunes gens font des excès ; ils sont éreintés à vingt ans. Plus de système ! Une machine hors de service. Il faut retaper ça ; c'est déjà du vieux, des pièces et du rapetassage.

— Enfin, qu'a-t-il ? docteur, vous m'effrayez !

— Les deux poumons sont pris, vous savez, la congestion est inévitable et... plus de résistance... et la cigarette... a préparé, a miné le terrain. La cigarette, c'est la boisson des jeunes... elle laisse sa marque au bout des doigts et ailleurs.

— Ce n'est ni ci, ni ça ; docteur, d'après vous il est en danger ?

— Oui.

— Perdu ! Fini ! alors ?

— Je ne dis pas cela. Je vais essayer de le sauver. En tout cas, qu'il prenne ses précautions, vous feriez bien d'appeler le prêtre, on ne sait jamais avec ces poumons-là.

— Appeler le prêtre ; mais c'est l'avertir qu'il va mourir. Vous n'y pensez pas, docteur, il était en bonne santé encore hier !

— Il ne l'est plus.

— Ça lui fera *trop d'effet* à son âge !

— Je vous répète mon conseil de prudence, j'insiste même.

— Mais dites donc, voulez-vous que nous lui donnions le coup de mort ?

Aussi bien le tuer tout de suite avec vos piqûres et vos sérums ?

Il avait regardé le médecin avec un œil méprisant et injurieux. Celui-ci répondit :

— Je suppose bien, Monsieur, que vous n'avez pas voulu m'insulter ; la douleur vous égare. Pour l'instant, je vous quitte. Mon devoir de médecin catholique est d'avertir quand il y a danger. Faites le vôtre maintenant. Votre fils ne s'illusionne pas sur son état : il se sent frappé. Au revoir, Monsieur.

Et le médecin sortit.

Dans la chambre, en haut, grand'maman veille le malade ; celui-ci grelotte, étouffe ; la sueur coule sur son front, à ses tempes la fièvre bat rapide et pressée.

Dans le boudoir, que le médecin vient de quitter, le père irrité jette trois pelletées de charbon dans la fournaise, pendant que la mère, effondrée sur le sofa, sanglote éperdument.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! Henri va mourir ! Il va falloir l'avertir !

— Mais non ! reprend le mari. Voir si on avertit un jeune homme de vingt ans qu'il va mourir ; c'est le tuer. C'est trop d'effet ! Il est fou ce docteur ; et, moi vivant, il ne remettra pas les pieds ici.

— Mais s'il y a danger pressant ?

— Il le dit ; qu'en sait-il ?

— Mon Dieu ! il va falloir avertir le petit, comment faire ? *je ne puis pas, moi.*

— Pas encore, ça ne presse pas ; *je ne veux pas, moi.*

— S'il allait passer !

— Allons ! Allons ! donc ! des chimères de docteur et des peurs de femmes ! Il faut toujours rassurer les malades ; c'est une charité de leur garder l'espérance. Je monte.

La grand'mère descendait.

— Comment est-il ? demanda le père.

— Un peu plus calme. Imaginez-vous qu'il me montrait ses mains... comme ça, sans pouvoir rien dire. " Que veux-tu ? mon pauvre enfant ", lui demandai-je, il me montrait encore ses mains vides, en me suppliant d'un long regard. Que voulait-il ? J'eus une inspiration. Je pris mon chapelet dans ma poche et je le plaçai dans ses mains tendues. Si vous aviez vu comme il était content ; il serrait le chapelet, l'enroulait autour de ses doigts fiévreux, le portait à sa bouche haletante. Je descends pour vous dire de téléphoner au presbytère ; il lui faut le prêtre à cet enfant-là.

— Voyons, dit le père, encore une qui prend peur. Mais oui, il lui faut le prêtre ; rien ne presse cependant de lui faire peur avec l'Extrême-Onction. C'est l'avertir de la mort, l'énerver pour rien ; il va s'effrayer, avoir une impression fâcheuse, il y a peut-être de quoi le tuer, avec ces émotions-là. Écoutez, maman, je veux bien qu'on appelle le prêtre, mais attendez qu'il soit plus mal, au moins.

— C'est toi qui parles ainsi, le père d'un mourant. Je ne te comprends pas, mon enfant.

“ Craindre d'avertir ! ” “ Ça ne presse pas ! ”
 “ Attendre qu'il soit plus mal ! ” ... Ah ! bien, je n'ai jamais craint moi, d'avertir mes mourants qu'ils allaient mourir. C'est moi qui me suis toujours chargée de ce devoir.

Craindre de l'effrayer ! ... *trop d'effet !* Le médecin est bien venu, lui, tu n'as pas craint d'effrayer ton fils, en l'amenant près de son lit. On sait ce que ça veut dire, quand le médecin ausculte, palpe gravement, prescrit des remèdes, des précautions et sort en branlant la tête, en disant qu'il y a danger. On ne craint pas de l'appeler cependant. On n'attend pas que le malade soit plus mal.

On ne dit pas : “ Prenez garde ! Il va se douter de quelque chose ; vous allez le tuer ! ”

Et s'il a un testament à signer, des affaires à régler, est-ce qu'on attend sous prétexte qu'il va prendre peur ?

Eh ! bien, des affaires, Henri en a peut-être que vous ignorez. Vous n'avez pas le droit de régler ces affaires-là, et de décider qu'il faut attendre. Les derniers instants sont les plus précieux ; ils peuvent fixer une éternité.

Attendre ! Belle prudence à la vérité !

Appeler le médecin quand il n'y a plus qu'un moribond !

Appeler le confesseur quand on n'a plus l'usage de ses sens, quand sa présence est devenue presque inutile !

J'entends bien qu'on m'avertisse et qu'on n'attende pas quand mon tour viendra ! Je ne veux pas mourir *comme un chien*.

L'absolution et l'Extrême-Onction n'ont jamais fait mourir personne !

Et maintenant, c'est assez de temps perdu. Si vous ne téléphonez pas tout de suite, je vais le faire, moi ! Je voudrais bien voir qui m'en empêchera.

Est-ce toi, qui aurais peur par hasard ? Poule mouillée, va !

*

* *

Le prêtre est venu ; en le voyant approcher de son lit, Henri a joint pieusement les mains, un sourire accueillant a réjoui, un instant, sa figure souffrante.

La grande paix du pardon divin est descendue sur son cœur de jeune homme ; son âme est libre maintenant. Peu importe qu'elle brise

et abandonne aux vers du cercueil son enveloppe de chair et de sang. Elle est prête ; elle s'envolera sans regret. Le sacrifice de ses jours mortels a été généreux, complet et expiateur.

“ Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains », a-t-il dit avec le prêtre, quand il a reçu le Viatique et l'Extrême-Onction ; on a voulu écarter de la chambre les trois plus petits qui voulaient voir.

“ Laissez, dit grand'maman, laissez venir les petits, avec moi ; il leur sera bon de voir comment on doit se préparer à mourir ; ils vont prier avec nous, à genoux, près de leur grand frère mourant.”

Et maintenant le malade repose calme et recueilli ; le corps ne va pas plus mal, mais l'âme est bien mieux ; une paix sereine et toute religieuse s'en échappe, se répandant sur ses traits et dans toute la maison. La parole liturgique, prononcée par le ministre du viatique, opère divinement.

“ Paix à cette maison et à tous ceux qui habitent en elle ! ”

La mère plus courageuse et résignée, n'a jamais mieux contrôlé ses nerfs ni ses larmes.

Les petits, par la porte entrebâillée, ne se lassent pas de regarder silencieusement la figure priante du grand frère.

Le père a rappelé le médecin qui ne devait plus mettre les pieds à la maison.

— Je vous demande pardon, docteur. Je me suis montré injuste et violent à votre égard. Henri a reçu les derniers sacrements ; il est plus calme ; nous aussi ; il souffre comme un saint. C'est beau à voir, docteur ! Vous m'avez rappelé mon devoir et ma vieille maman s'est imposée. Quelle énergie ! Quel bon sens ! Quelle leçon ! Tenez, docteur, il n'y a que nos vieilles mères pour faire face à la vie comme à la mort ; elles en comprennent si bien les douloureux mystères. Nous autres, les hommes d'aujourd'hui, nous sommes des *poules mouillées* devant les enfants qui viennent ou qui s'en vont.

— A la bonne heure ! Monsieur, vous avez compris. Il n'y en a pas cinquante pour cent qui comprennent. Vous allez voir que les remèdes font mieux leur effet sur un malade quand son âme est en paix et que sa conscience est guérie. La première prescription devrait être de relever le moral et d'assurer l'éternité.

(*Bull. Par. de l'Imm. Concept.*)

Le théâtre

“Je regarde la tragédie et la comédie comme des écoles de vertus, de raison et de bienséance”, disait Voltaire.

Cette opinion est discutée et même discutable.

Il y a bien longtemps déjà, en vérité, Platon accusait la tragédie de peindre les tyrans sous des couleurs favorables et de mettre en danger la république.

Un peu plus tard, les Pères de l'Eglise ne ménagèrent les censures ni les invectives contre des jeux qui offensaient la conscience chrétienne par cela seul qu'ils étaient célébrés en l'honneur des dieux du paganisme et que les fables de cette religion s'y perpétuaient.

Enfin, on connaît le vigoureux réquisitoire dressé au XVII^e siècle contre l'apologie du théâtre qui avait paru sous le nom du Père Caffaro, théatin.

Après les “Maximes et les réflexions sur la comédie” de Bossuet, il y eut aussi la “Lettre sur les Spectacles” de Jean-Jacques Rousseau.

Voltaire lui-même du reste, qui n'a jamais manqué une occasion de se contredire, avouait que “presque toutes les pièces de théâtre sont dangereuses, parce que celles qui ne respirent pas l'amour profane, excitent les sentiments les plus violents d'ambition, de vengeance, de perfidie et de cruauté.”

*

* *

Mais voyons un peu, en tous cas, si la tragédie et la comédie sont réellement des écoles de vertu. Nous pourrions remonter au moyen-âge au bon temps des “mystères”. Il faudrait convenir que ceux-ci d'abord édifiaient et instruisaient le peuple et que pour cette raison le clergé les favorisa. On ressuscite aujourd'hui à Nancy quelque chose de ce genre de théâtre. D'autre part, deux poètes contemporains René Des Granges et Henri Ghéon ont inauguré une sorte de théâtre moderne des mystères, très original et qui mériterait le plus grand succès. Cependant Corneille, mieux que personne, peut-être, a prouvé que le théâtre pouvait être une école de vertu. Dans ses plus belles tragédies, il pose des “problèmes moraux” et des “cas de conscience”. L'exemple qu'il soumet au public est rare et tragique, mais il évoque des cas analogues, plus ordinaire auquel la

leçon peut s'appliquer. Et on ne remarque pas assez la beauté de ces problèmes. Les héros de Corneille ne sont jamais hésitants entre la vertu et le vice, mais entre deux devoirs qui les sollicitent également et dont l'un doit triompher de l'autre. Ainsi Auguste est indécis entre son devoir de chef d'état qui lui commande de punir et son devoir d'homme qui lui ordonne de pardonner. Son angoisse n'est-elle pas des plus élevées? et de nature à élever? De même, Rodrigue, Curiace, Pauline ne balanceraient pas un instant s'ils se trouvaient entre le courage et la lâcheté; s'ils hésitent c'est, par exemple, entre le devoir de l'honneur et celui de l'amour; le devoir de l'amour fraternel et celui de l'amour de la patrie.

Et les héros de Corneille sollicités par deux forces divergentes se montrent libres et clairvoyants et se décident par un choix raisonné de leur volonté. Punir comme chef d'Etat c'est un devoir, mais l'orgueil et la vengeance y trouvent leur compte. Pardonner au contraire, semble aux yeux de la foule un aveu d'impuissance, une abdication volontaire. Auguste pardonne. Céder aux inquiétudes d'une femme qu'on aime, éviter tout ce qui pourrait vous en détacher et tenir les serments qu'on lui fait, c'est un devoir; mais ce devoir porte en lui-même sa douceur et sa récompense présente. Obéir à la voix secrète de Dieu qui vous appelle, courir au baptême, briser les idoles, c'est payer du sacrifice de sa vie et de son bonheur une récompense future. Et Polyeucte ira se faire baptiser. Et ces héros, leur pénible devoir accompli, en présence des ruines de leur bonheur ou de la mort qui va les frapper, n'ont pas un moment de faiblesse. A Chimène, Rodrigue tout saignant de son sacrifice dira “Je le ferais encore si j'avais à le faire”. A Pauline, et à Félix, Polyeucte, prêt à partir pour le supplice, fera la même réponse. Le jeune Horace n'a pas un mot de repentir sur le meurtre de sa sœur. Pauline, à la mort de Polyeucte, appelle le supplice à son tour.

Ainsi le théâtre de Corneille provoque l'admiration. Par les sujets, par la nature des passions, par le mécanisme moral des héros, il nous élève au-dessus des choses mesquines ou des tentations troublantes. Surtout, il nous donne confiance à la force de la nature humaine. Nous ne nous savions pas si bien doués pour la lutte, si supérieurs à la vie banale, si capables de connaître notre vrai devoir, si pleinement satisfaits par le

seul témoignage de notre conscience. Du Cid, d'Horace, de Cinna, de Polyeucte, se dégage comme une espèce de contagion de la grandeur.

Mais si la tragédie de Corneille peut être une école de vertu et comme dit Boileau "rectifier l'homme plus que les meilleures prédications" on n'en peut dire autant du théâtre de Racine où la passion peinte avec vérité ne paraît que trop séduisante. On rapporte que Racine ayant vu jouer Phèdre par la Champmeslé comprit les ravages que pouvaient causer son théâtre dans une âme chrétienne et prit le parti de se retirer de cette profession et de faire pénitence. Toutefois, il y a Athalie et Esther. Et au XIX^{ème} siècle je puis nommer "La fille de Roland" du vicomte Bornier à qui Edmond Rostand, d'ailleurs, reprocha assez sottement d'être trop Rostopchine.

Et maintenant, si nous examinons la comédie, il faut avouer qu'elle est fort éloignée d'être une école de vertus. Le Théâtre de Molière fut le plus gros argument de Jean-Jacques Rousseau comme de Bossuet. Sans parler de Tartuffe qui fut peut-être créé moins innocemment qu'on a voulu le croire, toute la morale de Molière est basée sur la crainte du ridicule. Beaumarchais, un peu plus tard, poussera cette morale bourgeoise à son point ultime et l'on sait ce que valent "le Mariage de Figaro" et le "Barbier de Séville". Néanmoins le "Misanthrope" n'est pas si noir que Rousseau l'a voulu, et, peut-être, malgré tout, enseigne-t-il une vertu de modération nécessaire à l'homme, puisqu'il doit vivre en société.

*
* *

Quant à regarder le théâtre comme une école de raison et de bienséance, là encore il y a matière à discussion.

Ecole de raison? Comment l'affirmer? Au théâtre, on distribue le plus souvent des idées très pauvres comme logique mais en vérité d'une richesse, d'une complexité, d'une incarnation incomparable.

On n'y parle pas à la raison, mais aux sens, à tous les sens à la fois, les faisant solidaires les uns des autres, les caressant, les exaltant, les ennivrant par tous les artifices, exaspérant d'ailleurs l'impressionnabilité du sujet par la lumière, le bruit, l'atmosphère surchauffée, la

contagion de la foule. Et il n'est pas étonnant qu'on y constate des délires ou des ovations comme à "Hermani" et aux "Fils de Giboyer". Il n'est pas étonnant, quand la pièce est au service des grandes causes qu'elle précipite les auditeurs vers les autels, prêts à tous les sacrifices, comme au temps d'Eschyle; ou, comme au temps de Bornier et de "La fille de Roland" qu'elle relève des vaincus et leur redonne l'espérance.

Il ne s'agit donc pas de raison au théâtre ou si peu! Même si l'on entend par raison, comme au temps de Voltaire, une espèce de conscience morale qui remplacerait fort mal d'ailleurs, la conscience chrétienne. Au théâtre, il importe peu, en effet, que les idées soient justes, pour soulever la foule, il suffit qu'elles agissent fortement sur l'âme des auditeurs, et pour peu qu'il se rencontre quelque talent chez les auteurs et les acteurs, les idées énoncées seront puissantes.

Et si l'on songe enfin à la bienséance, confessons que cette dernière trouve elle-même assez peu son compte au théâtre. Les héros de Corneille, ses héroïnes, quelques personnages de Racine et même de Molière, les jeunes gens de Marivaux enseignent le langage poli, les belles manières, mais que d'autres qui n'enseigneront la bienséance qu'aux dépens de la vertu et d'autres encore qui n'enseignent ni la vertu, ni même la bienséance. Ainsi personne plus que Molière peut-être n'a montré aux enfants à se moquer avec impertinence de leurs parents, comme personne plus que lui, d'ailleurs, n'a été ennemi mortel et destructeur impie de la famille chrétienne. Et depuis Molière on a sans cesse innové dans le sens du pire.

*
* *

En somme un certain théâtre plutôt resteint enseigne la vertu et la bienséance. Mais le spectateur du théâtre raisonne assez peu, et si de manière générale le théâtre pourrait être une école de vertu et de bienséance, disons tout bas pour ne pas scandaliser personne ni Voltaire qu'il est plus souvent une école du vice et de la grossièreté.

Ferdinand BÉLANGER.

Il faut être patient pour devenir maître de soi et des autres hommes : l'impatience, qui paraît une force et une vigueur de l'âme, n'est qu'une faiblesse et une impuissance à souffrir la peine...

FÉNÉLON

EPHEMERIDES CANADIENNES

FÉVRIER 1923

1 — Une assemblée politique, organisée par les partisans du Gouvernement, a lieu au Monument National de Montréal. Malgré les précautions prises pour n'y admettre que des libéraux bien authentiques elle est tumultueuse. Le premier ministre, l'hon. M. Taschereau, ne peut s'y faire entendre qu'après une heure de charivari et d'interruptions.

— Il est officiellement annoncé que les nouveaux directeurs du Réseau National Canadien ont décidé de recommander au gouvernement de fixer à Montréal les quartiers généraux du Réseau. Trois subdivisions régionales seront établies, l'une à Moncton, N. B., l'autre à Toronto, la troisième à Winnipeg.

— On rend publique une lettre écrite par l'hon. premier ministre de la Province de Québec à Son Éminence le cardinal Bégin, dans laquelle M. Taschereau menace la Province d'un parti anticlérical si Son Éminence ne fait pas cesser la prétendue campagne de dénigrement entreprise par *L'Action Catholique* contre son Gouvernement. Cette lettre cause dans toute la Province une émotion profonde.

— Une compagnie vient de s'organiser, à Vancouver, C. A., au capital de \$1,000,000, pour doter cet important port du Pacifique d'un nouvel et vaste entrepôt à grains.

2 — Une grande assemblée conservatrice a lieu au théâtre St-Denis, à Montréal. Une foule enthousiaste acclame le Chef de l'Opposition.

— Le dernier recensement fédéral a coûté au pays la somme de \$1,664,088.00, d'après un rapport du ministre des Finances.

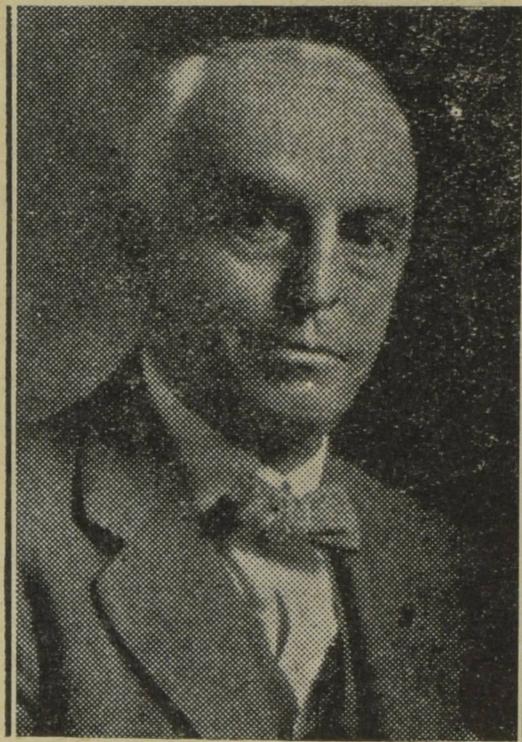
5 — A Québec décède M. Philéas Corriveau, magistrat de district, à l'âge de 61 ans.

— Les élections générales de la province de Québec, qui ont lieu aujourd'hui, donnent comme résultat 62 ministériels contre 22 oppositionnistes.

7 — M. Georges-E. Denaut, le nouveau député provincial de Richmond, décède à l'Hôpital de Sherbrooke d'une pneumonie, contractée au cours de la campagne électorale. Il était âgé de 42 ans.

— A Porto-Rico, où il s'était rendu dans l'intérêt de sa santé, décède l'hon. juge Dominique Monet, de la Cour du Banc du Roi, à l'âge de 58 ans.

— A l'Université Laval, a lieu la séance solennelle annuelle de la Société du Parler français.



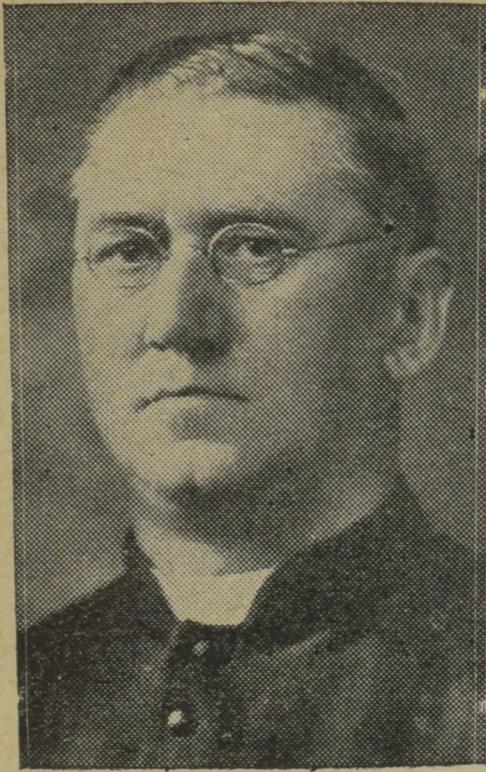
M. LE COL. O.-E. TALBOT,
représentant de la ville de Québec dans la Commission
des Chemins de fer nationaux.

— M. l'abbé J.-A. Lessard, curé de N.-D. du Mont-Carmel, décède en son presbytère, à l'âge de 48 ans et six mois.

10 — Le colonel Onésiphore Talbot, ancien député fédéral de Bellechasse et depuis une dizaine d'années officier du service civil provincial, est choisi pour représenter le district de Québec dans la Commission administrative du Réseau National Canadien.

13 — Aux Communes du Canada, on adopte sur proposition du ministre de la Marine, l'hon. M. Ernest Lapointe, une résolution pourvoyant à un prêt national de \$5,000,000 à la ville de Vancouver, C. A., afin de lui permettre de doter son port d'un vaste élévateur. M. Stevens, ancien ministre et député conservateur de Vancouver, loue le gouvernement de cette décision.

— Le premier ministre du Canada, l'hon. Mackenzie King, présente aux Communes le projet de redistribution des comtés, dans la confédération canadienne, par suite du dernier recensement. D'après le projet, l'Ouest gagne douze sièges : Manitoba, 2 ; Saskatchewan, 5 ; Alberta, 4 et Colombie Anglaise, 1 ; pendant que la Nouvelle-Écosse perd deux députés. Les autres provinces conservent leur représentation actuelle. La prochaine Chambre des Communes comptera 245 membres.



FEU L'ABBÉ J.-A. LESSARD

— A Sydney, N.-E., plus de 3,000 ouvriers des aciéries de la British Empire Corporation se mettent en grève pour protester contre le renvoi d'un ouvrier.

— Le feu détruit la vieille église de la Trinity, angle des rues St-Denis et Vitré à Montréal. C'était un ancien temple protestant, que les Anglicans vendaient récemment, au prix de \$76,000, à la communauté syrienne catholique en cette ville.

15 — Le gouvernement fédéral vient de nommer M. l'abbé J.-A. Ouellette au poste de directeur des prêtres chargés de la colonisation dans le Dominion. Un bureau d'information sera ouvert prochainement à Montréal, et chaque province y aura son représentant.

— A Montréal, aux bureaux de la Commission des liqueurs, autrefois la vieille prison de la ville, l'hon. L.-O. David dévoile une plaque commémorative érigée à la mémoire de douze patriotes exécutés en cet endroit pour avoir participé à la prise d'armes de 1837-1838.

— Le feu détruit de fond en comble l'église catholique de Ponteix, Saskatchewan. Les pertes sont évaluées à \$40,000. partiellement couvertes par les assurances.

— Les prévisions budgétaires présentées à la Chambre des Communes par l'hon. W.-S. Fielding, ministre des Finances, se totalisent à \$427,511,235.00. C'est une diminution de près de cinquante-deux millions sur le budget de l'année dernière.

17 — A Québec décède M. Gaudiose Hébert, ancien président du Conseil central de Québec et des Syndicats Nationaux catholiques, à l'âge de 56 ans.

19 — La grève de Sydney, qui durait depuis le 13 février, se termine ce matin par la reprise du travail.

20 — Sir Henry Thornton, président du Réseau des Chemins de fer Nationaux, déclare que les opérations de l'année pour le C. N. R. se terminent par un surplus de trois millions.

— La Cour Suprême du Canada déclare déchu de son mandat de député fédéral de Moose-Jaw, M. W. Johnston, député progressiste, et de plus elle le prive de ses droits politiques pour sept ans.

— Le traité de commerce négocié entre la France et le Canada reçoit l'approbation des Communes canadiennes, en première délibération.

— Sir Henry Thornton fait connaître les noms assignés aux trois nouvelles subdivisions administratives des chemins de fer de l'État : des Provinces Maritimes jusqu'à Monk et Rivière-du-Loup, ce sera la division de l'Atlantique ; de ces deux derniers points à Port Arthur, division de l'Est ; de Port Arthur au Pacifique, division de l'Ouest.

21 — A Prince-Albert s'ouvre le huitième congrès de l'Association Catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan. Au même endroit, se tient le troisième congrès de l'Association des Commissaires d'écoles catholiques de la même province.

— L'association Canadian Fire Underwriters décrète une augmentation moyenne de 30 à 50 p. c. dans le taux des assurances sur les églises, couvents, collèges et autres institutions religieuses.

22 — A la salle Saint-Sulpice, Montréal, on couronne les lauréats des concours pour "les prix d'action intellectuelle", organisés par l'A. C. J. C. Voici la liste complète des prix avec les noms de quelques lauréats :

1° Prix de littérature : pas de lauréat.

2° Prix de narration française, lauréat : Frère Antoine Bernard, C.S.V. Ouvrage primé : *Coquillages*, publié sous le pseudonyme de Marius.

3° Prix de poésie : Lauréat : M. Paul Morin. Ouvrage primé : *Poèmes de cendre et d'or*.

4° Prix de critique littéraire et de critique d'art : Pas de lauréat.

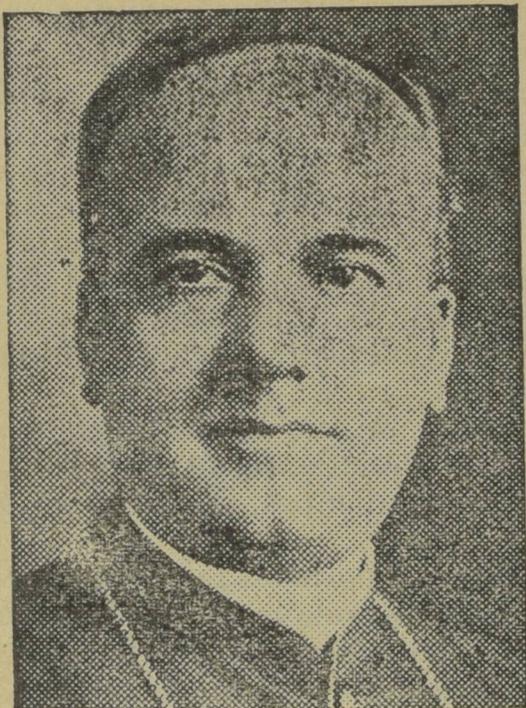
5° Prix de littérature et de sciences religieuses : pas de lauréat.

6° Prix de philosophie et droit : lauréat : M. l'abbé Charles Toupin, ouvrage primé : *L'indissolubilité du mariage*.

7° Prix d'histoire et de politique : pas de lauréat.

8° Prix de sciences sociales, lauréat : R. P. Roland Légaré, O.P., ouvrage primé : *Le féminisme et ses principales revendications*.

9° Prix d'économie politique : lauréat : M. Paul-Émile Piché.



S. G. MGR G. GAUTHIER,
le nouveau coadjuteur de Montréal.

10° Prix de travaux scientifiques et techniques : lauréat : M. Augustin Frigon, ouvrage primé : *Etude expérimentale sur les pertes d'énergie.*

23 — La club de Québec "Sons of Ireland" remporte le championnat de la Ligue Provinciale de Hockey et acquiert en même temps le

droit de prendre part au joutes d'élimination pour la coupe "Allen".

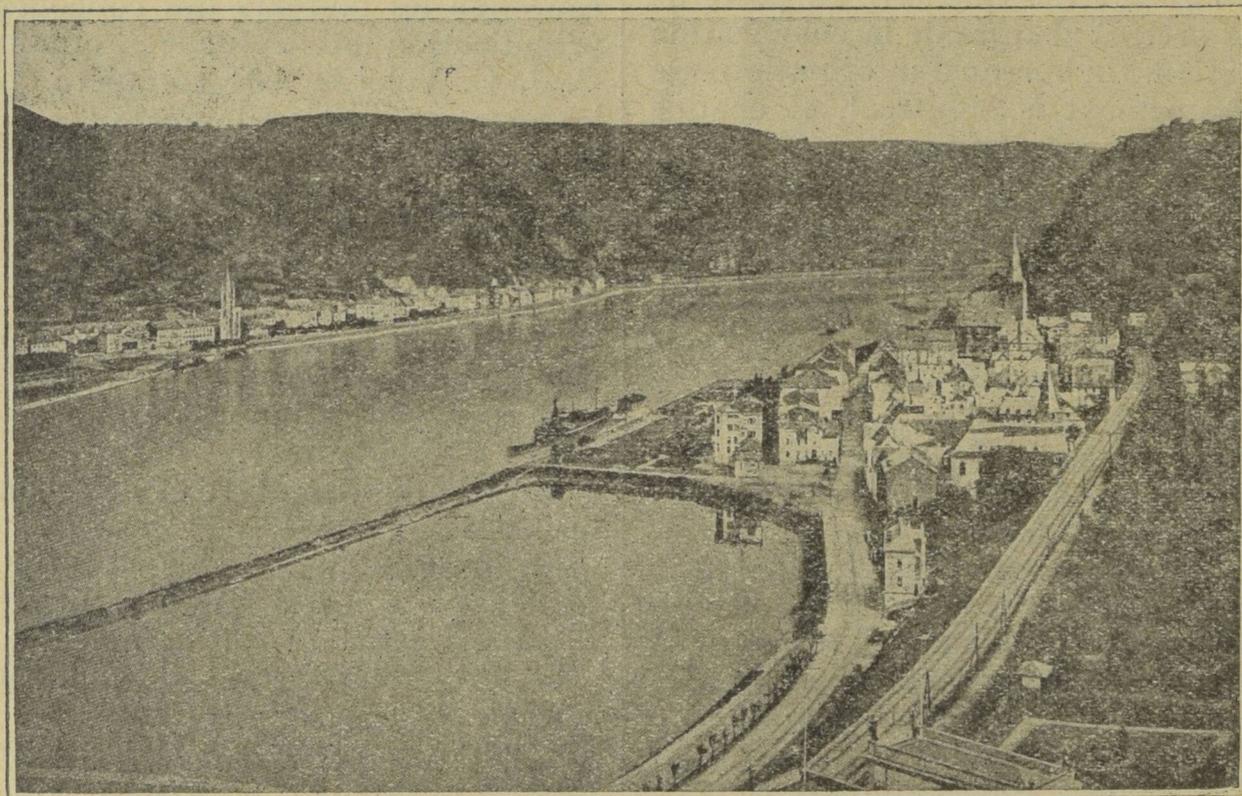
— Au Manège Militaire de notre ville s'ouvre le salon de l'automobile de Québec. Il se terminera le 2 mars.

24 — L'équipe de chiens conduite par M. Jean Lebel, représentant la "Brown Corporation" de Québec, gagne la grande course internationale de chiens organisée à Québec. Cette course comprenait trois étapes, respectivement de 54, 34½ et 42 milles, parcourues en trois jours. L'équipe victorieuse a fait ces 130 milles et demi en 15 heures 30.

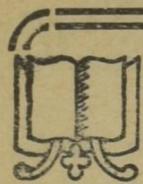
26 — La population de Toronto, d'après le dernier annuaire des adresses, serait présentement de 527,520 âmes et avec la banlieue, de 690,088.

27 — Mgr J.-V. Piette, vicaire général du diocèse de Montréal, est nommé recteur de l'Université de Montréal en remplacement de S. G. Mgr Georges Gauthier qui abandonne ce poste pour se consacrer exclusivement à l'administration du diocèse. M. le chanoine A.-E. Deschamps, curé de la paroisse de Sainte-Brigide, devient vicaire général de Montréal.

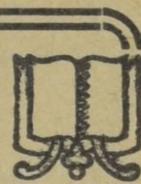
28 — Mgr Georges Gauthier, évêque titulaire de Philipopolis et administrateur apostolique du diocèse de Montréal, est nommé archevêque titulaire de Taronna, et coadjuteur de Montréal, avec future succession.



SUR LE RHIN
Près de St-Goar, entre Mayence et Coblenz.



Gauserie scientifique



La machine humaine

ŒIL DE PORC

LES journaux ont fait dernièrement grand bruit au sujet d'un œil de porc que des chirurgiens américains, — de quoi ne sont pas capables ces gens-là — auraient greffé à un humain. Ils ont même publié la photographie du patient humain, et celle du porc lui-même. L'animal grognant n'avait jamais été à tel honneur.

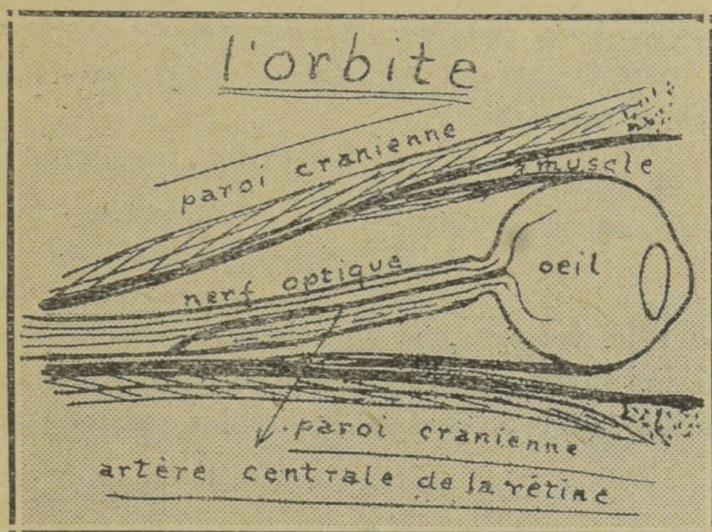
Puis le silence s'est fait sur l'opération et ses résultats.

J'aime autant l'avouer tout de suite : Je suis sceptique sur ces résultats. Il est vrai que je suis un vieux docteur, et que depuis mon temps il a non seulement coulé de l'eau dans la rivière, mais les chirurgiens ont pu acquérir une habileté toute nouvelle.

Mon scepticisme n'en est cependant pas entamé.

Je ne crois pas à la réalité de cette opération.

Et si elle a été tentée, je ne crois pas à son succès. Voici pourquoi :



L'opération de la transplantation de l'œil est de l'ordre des greffes. On sait que les horticulteurs ne les pratiquent d'ordinaire que sur des plantes de la même famille, ou très proches parentes. Si on a vu parfois sur un même tronc des poires et des pommes, cela était considéré comme un phénomène ; et pourtant la poire et la pomme sont des fruits au moins issus de germains, s'ils ne sont pas

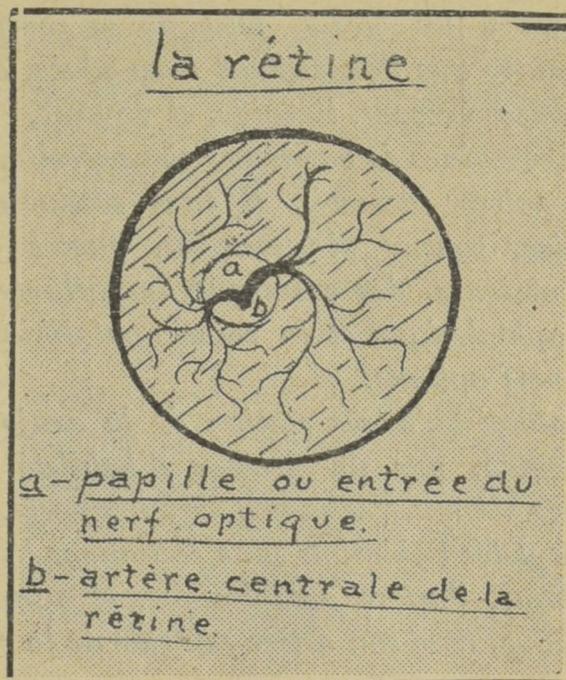
cousins germains. Par contre nous n'avons jamais entendu parler de groseilles qui pousseraient sur un pommier, ou de fraises qui se seraient juchées sur le sommet de quelque cerisier. Les jardiniers les plus entreprenants n'ont pas tenté cette aventure ; ou s'ils l'ont tentée, ils ne l'ont pas réussie.

Y a-t-il autant de différence entre un fraisier et un pommier, qu'entre un porc et un homme ?

Oui, à tout le moins. Et si les bourgeons de l'un ne reprennent pas sous l'écorce de l'autre, il est aussi à présumer que les organes du porc ont peu de chances de vivre dans l'organisme humain. Le liquide sanguin diffère chez l'un et chez l'autre, comme la sève diffère d'une famille de plantes à une autre famille.

Non pas que l'œil du porc ne fut pas digne par son apparence extérieure, d'être choisi pour cette expérience. Quand on le regarde de près, on s'aperçoit que le cochon, en somme, a de jolis yeux, et de toutes les teintes. Il en est de noirs, de gris, de bleus, de bruns. Comme dit la chanson, il y en a pour tous les goûts.

Seulement, il ne suffit pas de les bien choisir, et de la teinte voulue. Il faut les implanter chez l'homme ; c'est là le difficile, et, croyons-nous, l'impossible.



Car la greffe d'un organe comme l'œil ne se peut comparer à la greffe d'un bourgeon ; loin de là.

On sait que cette dernière est simple. Le jardinier, après avoir choisi le bourgeon et l'avoir taillé, le glisse dans la fente de l'écorce du sauvageon. Il le suture ensuite, le couvre de cire à greffer, et la nature fait le reste ; c'est à-dire qu'elle rétablit la circulation de la sève qui, du vieux tronc passe dans le bourgeon implanté.

Une chose analogue se produit lors de la greffe osseuse ou cutanée, que les chirurgiens pratiquent couramment et avec plus en plus de succès, de nos jours, chez l'homme.

Après avoir préparé à la gouge un lit dans l'os à reconstituer, on y place la lamelle osseuse, prise ailleurs, on l'y fixe ; et la nature fait ici le reste comme pour le bourgeon. De même pour la greffe cutanée.

Mais il faut remarquer qu'ici il n'y a pas de nerfs importants, ni surtout de gros vaisseaux sanguins.

Les nerfs, à la rigueur, peuvent se suturer, et reprendre jusqu'à un certain point leur rôle. Mais nous n'avons encore jamais entendu dire qu'une artère ou une veine complètement sectionnées aient pu être ressoudées avec succès, au point de reprendre leurs fonctions de canaux sanguins.

* * *

Or, qu'arrive-t-il pour l'œil ?

Il ne s'agit pas seulement d'enlever l'œil à un malade ou à un blessé, puis de le remplacer par un autre que l'on enfouit à sa place, et que l'on retrouvera vivant, limpide, et voyant, après quelques semaines de bandeaux compressifs.

Pour enlever un œil, il faut sectionner la conjonctive, couper six muscles, quatre droits et deux obliques, des vaisseaux importants dont l'artère ophtalmique et la veine ophtalmique, et enfin le nerf optique.

Supposons qu'après section de la conjonctive le chirurgien, par un prodige d'habileté a pu séparer les six muscles sans léser leurs nerfs. Il ne peut compléter l'ablation sans sectionner la veine ophtalmique, l'artère ophtalmique, et surtout le nerf optique, avec son artère centrale de la rétine.

Il serait trop long de nous étendre sur l'importance de ces divers organes. Nous en parlerons plus tard lorsque nous étudierons l'œil.

Cette simple énumération permet de se rendre compte que si le chirurgien grâce à son habileté, parvient à enlever l'œil le plus prestement du monde ; s'ils réussit ensuite à installer son remplaçant enlevé au porc, et à le rattacher à chacun des six muscles moteurs, son pouvoir s'arrête là.

Car nous ne voyons pas comment il lui est possible, au fond de l'entonnoir que représente la cavité orbitaire de rétablir la circulation dans les artères et veines ophtalmiques préalablement coupées, qu'on aura dû pincer pour les empêcher de saigner, et qui seront, conséquemment obstruées par des caillots.

Nous voyons encore moins comment, au fond de la cavité triangulaire où il repose, on peut suturer le nerf optique resté en place au tronçon de celui de l'œil greffé.

Le nerf optique n'est pas élastique, on ne peut pas l'étirer.

Enfin, nous ne voyons pas du tout, même si par impossible cette suture était réussie, comment le courant sanguin pourrait se rétablir dans l'artère centrale de la rétine.

Or, pas d'artère centrale de la rétine, même avec un œil d'apparence normale, pas de vision.

Et voilà pourquoi nous ne croyons pas à l'histoire de cet opéré dont on aurait remplacé l'œil malade par un œil de porc, et qui verrait avec cet œil, fut-ce de la vision de l'animal grognant.

LE VIEUX DOCTEUR.

Le rôle des femmes chrétiennes ressemble à celui des anges gardiens. Elles peuvent conduire le monde, mais en restant invisibles comme eux.

OZANAM

* * *

Ce sont les grandes mœurs qui font les grands peuples ; ce sont les foyers purs qui font les fortes races : et il n'y a pas de foyers purs, féconds, que ceux qui sont appuyés sur l'autel.

Mgr BOUGAUD

La pratique de la calorisation

C'est le nouveau procédé de protection, à haute température, des métaux oxydables, tel que le fer et l'acier, qui a reçu le nom de calorisation.

Ce procédé, mis en œuvre par la "General Electric Co", de Shenectady, E.-U., consiste à recouvrir les métaux à protéger par une couche mince d'aluminium.

M. Van Tatter, l'inventeur du procédé, déclare qu'on peut aujourd'hui considérer la calorisation comme entrée dans le domaine pratique. On peut le réaliser de deux manières différentes.

D'abord "à la poudre".

Les objets sont introduits dans un réservoir étanche, rempli d'une certaine quantité d'aluminium métallique en poudre en suspension dans de l'oxyde d'aluminium. On y fait arriver de l'hydrogène de façon à constituer dans l'appareil une atmosphère réductrice.

On soumet alors le tout à une température élevée. Les particules d'aluminium venant en contact avec la surface des objets fondent sur ses surfaces et pénètrent plus ou moins à l'intérieur du métal à protéger. Les pièces se recouvrent ainsi d'une mince pellicule d'oxyde d'aluminium qui les sépare des éléments extérieurs. On peut les chauffer sans que cette pellicule s'écaille et, par suite, sans qu'il y ait oxydation du métal sous-jacent.

La seconde méthode, par immersion, ressemble à l'étamage. Elle a été préconisée par M. Dontzizen, ingénieur de la même société.

Les objets sont préalablement recouverts d'un fondant spécial, puis plongés dans des cuves ou se trouve de l'aluminium fondu.

Ce procédé est plus rapide, mais donne une couche protectrice moins épaisse ; elle suffit toutefois pour les pièces de petites dimensions qui ne sont pas soumises à des frottements trop vifs et répétés.

La calorisation par l'une ou l'autre méthode se fait à l'aide du four électrique. Les différents métaux peuvent subir ce traitement, à condition qu'ils ne fondent pas à une température inférieure à celle de la fusion de l'aluminium.

La pellicule protectrice résiste bien à des températures de 900° à 1,000°, auxquelles les pièces peuvent être portées. Cependant, il ne faut pas aller au-dessus, parce qu'alors l'aluminium ne reste pas à la superficie ; il se diffuse dans la masse du métal.

Les métaux calorisés ne sont pas affectés par le traitement. Tout au plus, constate-t-on une légère diminution de la conductibilité électrique. On calorise non seulement le fer, mais le cuivre, le laiton, le nickel. La calorisation est efficace contre les attaques de l'air, des acides, du goudron chaud, de l'oxyde de carbone, de l'anhydride carbonique, etc.

On cherche actuellement un moyen pour caloriser les très grandes pièces de métal qu'on ne peut mettre ni dans un bain d'aluminium fondu, ni dans un réservoir lequel devrait avoir de trop grandes dimensions.

CONTRE LES MITES

A l'approche du printemps, la recette suivante pourra être utile contre les mites. Nous l'empruntons à un vieux numéro de la *Nature*.

Le meilleur moyen pour détruire les mites est de remplir un flacon avec de l'ouate hydrophile, qu'on imbibe de tétrachlorure de carbone. Le flacon, débouché, est placé dans l'armoire où sont suspendus les vêtements. Les vapeurs qui se dégagent du flacon détruisent tous les insectes. Le tétrachlorure de carbone n'a aucune odeur désagréable, comme la naphthaline, et ne présente aucun danger d'incendie car ses vapeurs sont ininflammables.

Bossuet a dit cette belle parole souvent citée, toujours admirée : Quand Dieu créa l'homme, il mit tout d'abord dans son cœur la bonté. — On peut dire avec autant de vérité : Quand le démon est maître de l'homme par le péché, il met tout d'abord dans son cœur l'égoïsme.

Mgr SYLVAIN

Science Ménagère

Les oeufs

EXCELLENTE QUALITÉ DES ŒUFS.— L'œuf est une substance alimentaire des plus nutritives et des moins coûteuses. C'est un aliment à peu près complet en lui-même ; il fournit les éléments essentiels à la formation du sang, des muscles et du tissu nerveux.

Pas un repas n'est servi sans que l'œuf sous quelque rapport y figure. Aucun autre aliment ne se prête à autant de manipulations, et cela sans perdre de sa valeur nutritive. Les meilleurs œufs au goût sont ceux du faisan et de la pintade ; les plus usités en cuisine, sont ceux de la poule. Mais l'œuf n'a ces bonnes qualités que s'il est parfaitement frais.

PARTIES DE L'ŒUF.— L'œuf comprend trois parties principales : 1° La coquille, 2° Le blanc, 3° Le jaune.

La coquille, malgré son apparence lisse et ferme, est poreuse.

COMPOSITION.— Les œufs sont un aliment d'une grande richesse ; le blanc est presque essentiellement formé de substances albuminoïdes (azotées) et de sels minéraux ; le jaune de matières albuminoïdes, grasses et phosphorées. Le poids moyen de l'œuf est de 2 à 2½ on. Le blanc pèse le double du jaune.

CARACTÈRE DISTINCTIF DE L'ALBUMINE.— L'albumine est une substance alimentaire réparatrice de l'usure des organes.

Le caractère distinctif de l'albumine est de se dissoudre à l'eau froide et de se durcir à l'eau bouillante.

MANIÈRE DE RECONNAÎTRE LA FRAICHEUR DES ŒUFS.— Comme on est exposé à acheter des œufs vieillis pour des œufs frais, il n'est pas inutile de savoir les distinguer.

Pour reconnaître les œufs qui sont déjà vieux, il suffit :

1° De les secouer ; on sent alors le contenu remuer dans la coquille.

2° De les plonger dans l'eau, de préférence de l'eau salée ; les œufs frais restent au fond du vase ; ceux qui sont vieux se soulèvent et flottent plus ou moins dans l'eau.

3° De les mirer, c'est-à-dire d'examiner la chambre à air en les plaçant entre l'œil et la lumière.

Voici comment on procède :

On place de la main gauche entre le pouce et l'index, la grosse extrémité de l'œuf du côté de l'œil ; on forme un tube obscur avec la main droite en enveloppant l'œuf et l'on regarde à la lumière. Le degré de transparence de l'œuf, une couleur rosée, indique son degré de fraîcheur.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE EN CASSANT LES ŒUFS.— Si l'on casse plusieurs œufs pour les réunir ensemble, il est bon de les essayer en les cassant avec précaution un à un dans une assiette avant de les mélanger. Un œuf mauvais gâterait tous les autres.

CONSERVATION.— Les œufs ont besoin d'être conservés avec soin, si l'on ne veut pas qu'ils vieillissent vite. La chose du reste est facile ; il suffit de les mettre à l'abri de l'air et pour cela de les renfermer, au sortir du nid, dans un vase clos à l'abri de l'air et de la lumière. Des œufs conservés de la sorte peuvent être mangés à la coque, même après une vingtaine de jours, mais pour qu'il en soit ainsi, il faut bien nourrir les poules, c'est-à-dire leur donner des graines et les empêcher de manger des insectes et des vers dont elles sont si friandes.

On enseigne différents moyens de conserver les œufs pendant plusieurs mois, entre autre l'eau de chaux chargée de sel de cuisine, la sciure de bois ; mais ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de s'arranger de façon à avoir des œufs frais en toute saison.

PLATS PRÉPARÉS AVEC DES ŒUFS.— On prépare avec les œufs des plats très différents ; on a même pu compter jusqu'à plus de cent manières de les apprêter. Outre les plats proprement dits qu'on peut faire avec des œufs, il y a

aussi bien des façons de les utiliser en cuisine en les alliant à d'autres substances. Ajoutés aux préparations les plus pauvres, ils les enrichissent considérablement.

CUISSON DES ŒUFS.— La cuisson des œufs comprend trois cas :

- 1° Cuisson des œufs dans leur coquille ;
- 2° Cuisson des œufs hors de leur coquille et avec assaisonnement au sel ;
- 3° Cuisson des œufs hors de leur coquille et avec assaisonnement au sucre.

[La Cuisine à l'École primaire].

Partez, âme chrétienne

M. Louis Dupont, surnommé le *saint homme de Tours*, avait été engagé dans les liens du mariage. Quand sa femme mourut, elle lui laissa une petite fille du nom d'Henriette sur laquelle se concentrèrent désormais toutes ses affections. Mais, en père chrétien, il tenait avant tout à ce que cette enfant de sa dilection gardât intacte son innocence ; et il redoutait pour elle le monde et ses dangers. La jeune fille avait quinze ans et, lys béni de Dieu, elle donnait déjà son parfum de piété, quand touchée par la maladie, elle inclina la tête et menaça bientôt de mourir. M. Dupont, à genoux au pied de son unique enfant, dut faire le suprême sacrifice. Rien de plus admirable que sa résignation et son courage à cette heure d'angoisse poignante. La réception des sacrements terminée, il continua de rester à genoux, abîmé dans ses réflexions et tenant dans sa main la main de la jeune mourante. Et il lui disait avec un accent de foi sublime : " Partez, ô âme chrétienne, ne restez pas sur cette terre où l'on offense Dieu ! La mort, c'est la vie ; le monde, c'est la mort. Va, ma fille ; tu vas voir Dieu ! Dis-lui tout ce que nous sentons, tout ce que nous souffrons en ce moment. Mon cœur est déchiré, mais ma fille, ce sont les douleurs de l'enfantement. Je t'enfante aujourd'hui pour le Ciel ! " Quand la blanche colombe se fut envolée au ciel, il se tourna vers le docteur Bretonneau et lui dit : " Docteur, ma fille voit Dieu ! " et dans le transport d'une joie surhumaine, il récita, d'autres disent *il chanta le Magnificat*.

Pour rire !

Nous prenons dans *Excelsior* :

Toutes les bonnes histoires venaient jadis de Marseille ou de Gascogne. L'Amérique, depuis, tend à faire disparaître la réputation du Midi. Mais qui sait ? Les Méridionaux ne sont peut-être pas définitivement battus, témoin ce joli récit qui nous vient des bords de la Garonne.

Il y a quelque sept ans, un cultivateur de l'heureux pays girondin avait suspendu à une barrière sa veste. Il la trouvait un peu lourde. Un jeune veau vint à passer. D'une machoire nonchalante, il se mit à manger le vêtement abandonné. Il avala une poche et la montre en or contenue dans icelle.

Le mois dernier, l'animal en question devenu une véritable vache, tombait sous le couteau du boucher. Et que retrouvait-on dans ses entrailles ? La montre, naturellement ! mais qui s'était placée d'une façon si ingénieuse, entre les deux poumons du ruminant, que le mouvement respiratoire remontait perpétuellement le mécanisme d'horlogerie. Le chronomètre, en sept ans n'avait retardé que de quatre minutes !

Enfoncés les gens d'outre-Atlantique.

Sur les murs d'une cité, dans le centre de la France :

" La circulation est interdite aux " chiens étrangers à la cité " .

Espérons que les chiens savent lire.

* * *

Plus fort.

En Loir-et-Cher, il y a un pont suspendu sur une rivière. A l'entrée de ce pont, qui est long et fragile, il y a une inscription. Elle dit :

" Il est inderdit aux troupeaux sans conducteurs de traverser ce pont. "

Tirons l'échelle.

* * *

D'un grand journal de Paris :

" M. Barrère a remis cet après-midi entre les mains de M. Facta, président de la Conférence, une note verbale, par laquelle . . . "

La scène ne devait pas manquer d'un certain pittoresque . . .

Coin de l'Ouvrier

Les maladies professionnelles

ET LEURS INDEMNITÉS

LE problème des maladies professionnelles et des indemnités qu'elles doivent apporter aux ouvriers qui en sont atteints et qui voient, de ce fait, leur force de rendement ou totalement ou partiellement paralysée, ou même leur santé entièrement compromise, est à l'étude chez nous depuis quelque temps. Nos syndicats ouvriers plus particulièrement intéressés à ce que ce problème se règle dans le sens d'une meilleure protection des travailleurs, l'étudient activement. Le Congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, siégeant cette année à Montréal l'a étudié et a décidé de le poser à l'étude de nos législateurs.

Au point de vue de la justice que doit recevoir le travailleur, la solution de ce problème s'impose au même degré que celui de la protection contre les accidents de travail, ou celui des indemnités lorsque ces accidents sont arrivés. Dans les autres domaines on admet généralement des compensations aux responsabilités : le prêteur qui accepte un risque plus fort peut donner à son capital un rendement plus fort pour compenser les pertes que ce capital est exposé à faire : celui qui a une position de confiance est généralement payé en proportion de ses responsabilités. Ceci est généralement admis quand ces responsabilités reposent sur la protection d'intérêts pécuniaires. Cela est parfaitement juste.

*
* *

L'ouvrier lui, qu'il travaille dans un endroit dangereux, qu'à chaque moment du jour sa santé, sa vie soient continuellement en danger

certain, ne reçoit généralement pas un salaire supérieur proportionné à cette responsabilité. Voilà pourquoi on a insisté pour que des indemnités soient versées aux victimes des accidents de travail, ou lorsque ces accidents sont fatals, à leurs ayants droit.

Les maladies professionnelles sont au nombre des risques que prend le travail, et chez nous, rien ne vient autoriser encore une compensation pour ceux qui le prennent ; on sent qu'il y a là une lacune à combler.

Seulement, la meilleure volonté du monde, de la part du législateur ne fait pas disparaître la complexité du problème. De quelle manière organiser la compensation des victimes des maladies professionnelles, comment reconnaître une maladie professionnelle et dans quelle proportion l'indemniser, sont autant de problèmes extrêmement difficiles à résoudre.

*
* *

Jusqu'ici, dans les pays où la législation sociale est plus avancée, on a procédé de deux manières : 1° en assimilant ces maladies aux accidents de travail ; 2° en créant une législation spéciale à cette fin.

Le moyen de l'assimilation des maladies professionnelles aux accidents de travail est nécessairement incomplet et, en conséquence, une source de difficultés capables de faire perdre à la victime de ces maladies les indemnités qui lui reviennent de droit.

En effet, la maladie professionnelle ne se distingue pas toujours nettement de la maladie ordinaire. De plus, elle est parfois mixte ; c'est-à-dire qu'une part de la maladie doit être attribuée au travail et l'autre aux prédispositions du sujet qui, à cause de son état de santé, est un champ plus ou moins fertile à l'éclosion des affections professionnelles. D'un autre côté, les symptômes se manifestent dans certains cas, très lentement, et longtemps après la cessation du travail malsain. Il devient encore

très difficile de déterminer celui qui devra verser l'indemnité parce que l'ouvrier ne travaille pas toujours pour le même patron et, il peut arriver qu'un patron soit requis de payer l'indemnité d'une maladie que l'ouvrier a contractée dans une autre usine.

Ce dernier cas est fréquent et permet au patron de s'exempter, assez facilement, du paiement de l'indemnité, et le travailleur qui a usé sa vie ne reçoit rien.

*
* *

Il semble donc qu'il soit préférable d'établir un statut spécial pour les maladies professionnelles. Ce statut a été notamment établi en Angleterre pour certaines affections, particulièrement pour la siléose des poumons, maladie nettement professionnelle atteignant les ouvriers des diverses industries mettant en œuvre la silice.

La loi s'applique à toutes les industries exposant les travailleurs aux poussières siliceuses ; elle fonctionne au moyen de quatre rouages déterminés.

Le premier consiste en un comité mixte régional, composé de représentants des patrons et des ouvriers et d'un président indépendant.

Il est nommé par le ministre. Il a comme attribution de régler toutes les questions autres que médicales, notamment d'accorder l'indemnité et d'en fixer le montant.

Le deuxième est le médecin spécial qui fait les examens requis par les travailleurs et détermine le degré de l'affection professionnelle.

Le troisième consiste en un comité médical consultatif donnant une décision arbitrale sur les cas soumis par le médecin.

Le quatrième est le fonds de compensation, association mutuelle dans laquelle doivent s'inscrire tous les employeurs intéressés. C'est ce fonds composé des versements de l'industrie qui fournit les indemnités.

De cette manière l'individu patronal est protégé, et c'est l'industrie toute entière qui doit payer les dommages causés dans un endroit où dans un autre aux ouvriers qu'elle a employés.

Ce système est autrement plus juste pour le patron que l'assimilation aux accidents de travail et nous avons cru qu'il valait la peine de le mentionner pour faciliter l'étude du problème que l'on cherche actuellement à résoudre.

Thomas POULIN.

[*Le Travailleur*].



UN PAYSAGE DES VOSGES

Le ver rongeur des œuvres

CONFÉRENCE

LES œuvres de jeunesse sont nécessaires dans l'état actuel de la société surtout au sein des grandes villes, et le plus souvent dans les agglomérations ouvrières. Malheureusement elles sont de difficiles réalisations. Les quelques tentatives faites en ces dernières années ont si lamentablement avorté, que les pessimistes ont fini par décréter l'impossibilité d'établir des œuvres de jeunesse catholiques viables. Leur jugement n'est pas sans appel. Il suffira pour le renverser d'examiner quelles causes ont fait sombrer ces louables entreprises.

Repassez l'histoire de toutes celles qui sont mortes ou se traînent misérablement, vivotant d'une existence plate, et vous constaterez que toutes avaient attaché à leurs flancs un ver rongeur. Il porte trois noms, mais chacun ne désigne que les parties d'un même mal : c'est le matérialisme, le naturalisme, l'extériorisation. En un mot le manque de vie intérieure.

L'histoire suivante vous montrera à l'œuvre ce ver rongeur cause de toutes les ruines que nous déplorons, et dont pessimistes, paresseux ou neutres se fabriquent des armes faciles contre les œuvres de jeunesse catholiques.

*

* *

Un jour dans une paroisse que je ne nommerai pas, chez un curé, à la veille de quitter l'âge mûr pour la position de vieillard, arriva tout jeune, frais émoulu du Grand Séminaire, un vicaire que je ne nommerai pas davantage.

Le curé avait déjà échangé plusieurs vicaires. Par expérience personnelle, faite du souvenir de ses mécomptes, et encore plus de ceux des vicaires voisins, il savait à quoi s'en tenir sur les juvéniles ardeurs et leur durée.

Le vicaire était docteur en théologie, très ferré sur l'Écriture Sainte, un des sujets les plus brillants sortis cette année-là du Grand Séminaire.

Dans le village, où il arrivait, les jeunes gens étaient nombreux. On les voyait le

soir au coin des rues, fumant, jasant ; souvent bruyants, grossiers, provocateurs au passage des jeunes filles, venant à l'église tout juste pour une messe basse, le dimanche, et fréquentant peu les sacrements.

Au spectacle de tous ces jeunes gens de bonne famille, s'en allant à la ruine de leur âme, le vicaire fut attristé. Son cœur souffrait de voir quel courant mauvais les poussait par les voies du plaisir et des amusements risqués loin de leurs devoirs, loin de Dieu, loin de leur avenir sérieux et utile. Une vague rumeur circulait. On disait que chez le barbier, l'enjeu des parties de pool se payait de sommes assez rondelettes, que depuis quelque temps, dans une pièce retirée, il se servait à boire autre chose que du lait et du ginger cream.

Enfin, des pères de famille gromelants, des mères de famille larmoyantes, des jeunes gens eux-mêmes inquiets sur les risques qu'ils couraient, étaient venus le trouver, lui avaient dit : " Ah ! Monsieur le vicaire, si quelqu'un s'occupait des "jeunesses" pour les amuser honnêtement ! S'ils avaient une salle ! . . .

Tant et si bien qu'un soir le vicaire se risqua à parler au curé. Celui-ci abaissa le journal qu'il lisait au bout de ses bras (*L'Action Catholique* va sans dire), ses épais sourcils blancs se froissèrent, il releva sur son front les grosses lunettes et regarda, sévère, ce jeune prêtre, qui venait presque lui dire que son organisation paroissiale manquait de quelque chose.

La discussion s'engagea, mais le vicaire céda au premier choc, et l'entrevue resta sans solution.

Dans une deuxième, où le vicaire poussa un peu vivement l'attaque, la conversation se termina presque sur une colère du bon curé. Mais le vicaire était tenace. On ne devient pas sans ténacité . . . docteur en théologie !

A force de supplications, de procédés aimables, insinuants, un jour, il arracha à son curé, qu'il avait presque mis dans l'alternative ou de céder ou de demander son rappel, une sorte de consentement.

— " C'est bien ! avait dit le curé, avec humeur, en secouant nerveusement son bréviaire, faites à votre tête. Je ne veux pas qu'il soit dit que je m'oppose au bien dans la paroisse, mais, vous verrez comment ça tournera."

Il lui nomma une douzaine de paroisses où le vicaire avait tristement râté son coup et s'était cassé le cou dans de semblables organisations.

C'était le soir. Muni de ce consentement, le vicaire s'endormit dans un océan d'enthousiasme qui le ballota toute la nuit de succès en succès. Il fit sa méditation en construisant la salle de son œuvre de jeunesse, en supputant les souscriptions qu'il allait retirer des citoyens les plus riches. Enfin il avait son Œuvre. Il serait fondateur !... A peine s'il déjeuna de quelques bouchées qu'il avala rapidement au risque de s'étouffer et vite, il s'en alla annoncer la bonne, l'heureuse nouvelle.

... Enfin, l'heure du salut avait sonné pour ses jeunes amis...

Le maire lui promit son appui et une somme assez rondelette. Le médecin en fit autant, les deux notaires rivalisèrent de générosité. Seul le marguillier en charge rechigna, et ne promit rien du tout. Il lui objecta que son entreprise ne remédierait à rien, que le grand mal et le grand remède c'était la famille. " Mes quatre garçons, dit-il, je les ai élevés à la maison, dans la famille. Que les autres en fassent autant."

Le vicaire sortit de mauvaise humeur en grognant les dents serrées : " Vieux mesquin, va ! "

Encouragé par tous les autres, il se mit vaillamment à l'œuvre. Elle pressait. Déjà elle avait trop tardé. Par où va-t-il commencer ? Mais c'est tout simple. Il va appeler à lui tous les jeunes gens. N'ont-ils pas tous une âme à sauver, une âme qui coûte si cher à Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Mais, il faut un local. Sur le conseil des plus enthousiastes, on décide de bâtir. Cette décision creusa un pli sombre sur le front du vieux curé, mais il avait laissé échapper son consentement ; il était décidé d'en subir toutes les conséquences... jusqu'à l'héroïsme.

Pendant des semaines, le jeune vicaire fut par voies et par chemins, sollicitant des secours de toutes sortes.

Enfin, un jour, la maison apparut large, haute de deux étages, coupée de nombreuses fenêtres, sise sur un vaste terrain que la Fabrique avait consenti à abandonner pour l'Œuvre. Il y avait des salles de pool et des pools, des salles de quilles et des quilles, des salles de bains et pas de baigneurs, des salles de réception,

une grande salle de théâtre et des décors. Dans un coin, on réservait une petite pièce, pas très éclairée, ce serait la bibliothèque.

Le jour de l'inauguration arriva. Jeunes gens, vicaire en tête, chantaient : " Allons, enfants, de la patrie, le jour de gloire est arrivé ". On mit drapeaux partout. Au prône, Monsieur le curé consentit à inviter les paroissiens à aller visiter l'immeuble, et le soir il y eut séance de chants, de musique, de déclamations et des discours.

M. le curé parlant le premier se contenta de dire : " Jeunes gens vous voyez ce que l'on fait pour vous. J'espère que vous en profiterez, que l'on ne vous verra plus traîner au coin des rues et dans les endroits louches ". (Ici, le barbier qui était au fond de la salle renacla !)

Monsieur le curé s'assit au milieu d'applaudissements assez... maigres. Après lui, le maire, l'avocat, le médecin, les deux notaires, un couple de citoyens prirent la parole, et entre trois ou quatre douzaines de " heu ! " et des soupirs, ne dirent rien de nouveau. Sinon que c'était une bonne affaire que cette Œuvre de jeunesse, qu'enfin les jeunes gens allaient pouvoir s'amuser honnêtement.

M. le vicaire ému parla le dernier. Il fit l'éloge de son curé de qui il attendait une grosse souscription et remercia tout le monde. Et pendant que la foule prise de panique, dans un sauve-qui-peut général se hâtait vers les portes, une fanfare venue de la ville voisine pour la fête jouait " O Canada "

Le lendemain soir, et tous les soirs, et le dimanche après-midi et le dimanche soir, les jeunes gens vinrent à l'Œuvre. Ils jouaient au pool. Ils jouaient aux quilles. On organisa une fanfare. On organisa une garde. On fit des piques-niques. On fit des parades. Le jeune directeur s'esquintait. Ses volumes de théologie dormaient. A peine s'il avait le temps de dire son bréviaire. Des soucis financiers l'accablaient, la dette était énorme. Des plaintes lui parvenaient, c'étaient des mères qui accusaient les " jeunesses " de l'Œuvre d'être les plus grossiers, les plus dévergondés de la paroisse. Certains soirs, le vicaire appelé au malade laissait seuls ses jeunes gens... D'autres fois il s'absentait nécessairement.

Les portes s'ouvraient de bonne heure, se fermaient tard, vers les onze heures. Venait qui

voulait, s'en allait qui voulait. A tous on ne demandait qu'une qualité, pouvoir payer régulièrement la contribution. C'était un mélange disparate où l'élite manquait, mais où fermentaient les pires éléments. Il aurait fallu à quelques-uns fermer la porte. Le jeune vicaire l'avait ouverte, par zèle, à tous, il lui fallait maintenant, par nécessité, ne la fermer à personne. Car la caisse de l'Œuvre était vide. Ceux qui avaient promis ne se souvenaient plus. Tout à l'entour, menaçantes, criardes, des factures hérissaient leurs têtes, venaient y piger abondamment. Un jeune homme de moins, c'était une contribution de moins, peut-être un bon acteur de moins pour la prochaine séance. Celui-ci jouait le tambour, l'autre la flûte, l'autre la tambourine. Les chasser c'était désorganiser la fanfare.

Bientôt le mauvais esprit, inséparable compagnon des mauvaises mœurs, s'installa en maître dans la maison ; le jeu d'argent se glissa habilement autour du pool, et dans la petite pièce, future bibliothèque, on trouva des bouteilles vides... ! Les meilleurs jeunes gens ridiculisés par les autres se retiraient peu à peu. La place bientôt resta libre aux pires. Hypocrites et lâches, ils se moquaient du pauvre vicaire, lui jouaient des tours pendables, et au retour des promenades, lui donnaient l'humiliation du spectacle de trois ou quatre en état d'ivresse.

A la fin, la mort dans l'âme, dépouillé de tout son optimisme, le pauvre prêtre dut ouvrir les yeux et constater que ses fatigues, ses sacrifices, les sommes englouties dans cette construction et les organisations sportives tapageuses n'avaient abouti qu'à mettre sur pied un "club", peut-être inférieur à la salle du barbier ; que sa maison ne méritait pas de porter l'enseigne : "*Œuvre de jeunesse catholique*", qu'elle était un mensonge qui trompait la vigilance des parents, abusait de leur bonne foi et sortait de leur famille, pour les gaspiller, d'excellents jeunes gens qui y seraient restés.

Aux enthousiasmes du début succéda en lui le découragement. Torturé par cet insuccès, l'âme lasse, un jour après une plus éclatante et plus scandaleuse incartade de ses jeunes gens, il les flanqua tous à la porte, mit la clef dans la serrure, et demanda son rappel. C'était la ruine. Son échec donna des arguments de plus

à tous les inertes, aveugles ou paresseux qui s'en vont les yeux clos, avec des idées obstinément arrêtées sur des méthodes pastorales qui ont fait leur temps et ne sont plus de saison.

Et le curé presque triomphant put s'écrier : " Je vous l'avais bien dit, avec ces gars-là, il n'y a rien à faire ! "

* * *

Ce jeune prêtre, cette Œuvre, cette paroisse, vous les connaissez. Au bas de ce tableau il serait facile de mettre une dizaine de noms et peut-être plus. Dira-t-on que j'ai brossé le tableau un peu en noir ? Les paresseux qui ont peur d'avoir à y remédier ont coutume de dire quand on leur signale le mal : " Vous exagérez ! "

Dans ce jeune prêtre et dans son Œuvre, tous les traits ne conviennent pas également à toutes les fondations qui ont failli en ces dernières années, mais toutes en ont fourni quelques-uns.

Nous ne dirons pas qu'il ne fallait pas fonder l'œuvre, mais qu'il fallait l'établir sur d'autres bases. Le vieux curé et le vieux marguillier avaient tous les deux raisons de s'opposer à ce que voulait faire le vicaire, mais celui-ci aurait d'abord dû s'informer de la voie à suivre. Hélas ! lui, comme ses prédécesseurs, il a été victime d'une erreur très accréditée au sujet des Œuvres de jeunesse. Il n'est pas sûr qu'elle n'en fera pas d'autres. *Qu'est-ce qui a manqué à ce jeune prêtre ?* Ni le zèle, ni le dévouement, ni l'intelligence à coup sûr, ni même un grand amour des jeunes gens et une ardente volonté de leur faire du bien.

Ce qui lui a manqué c'est une conception vraie des Œuvres de jeunesse ; c'est d'avoir appris comment on les fonde, sur quels principes on les appuie, de quelles façons on les garde vivantes. En un mot, *il lui a manqué la compétence*, qualité dont personne ne saurait se passer. " Il n'est pas plus pernicieuse erreur que celle de croire que le seul fait d'être prêtre et bon prêtre donne l'aptitude à tous les ministères. Chaque poste exige sa préparation distincte, intellectuelle et sociale, et outre le savoir, il y a l'expérience et le doigté à acquérir. Il y faut des années d'études parfois et de multiples reprises de la même tâche à travers les difficultés quotidiennes d'où jaillit enfin la lumière qui assure finalement le succès aux patients plutôt qu'aux génies. "

Or, les résultats de ces expériences en fait d'Œuvres de jeunesse sont acquis de façon très certaine.

La pierre sur laquelle il faut les établir pour qu'elle soit solide c'est la vie surnaturelle. Le reste n'est que du sable mouvant ; un orage un peu fort renverse les édifices qu'on y a assis. Ce jeune prêtre avait lu dans l'Évangile ce texte : " L'homme sage est celui qui construit sur la pierre ", mais, il avait oublié de le méditer. Ce jeune prêtre connaissait le traité de la grâce, mais il n'a pas songé à en faire des applications pratiques. Et après s'être fait corner les oreilles de prophéties relatant les déboires de ses prédécesseurs, comme eux il a suivi les mêmes errements. Lui aussi, comme les autres, il a cru qu'une Œuvre de jeunesse c'était une Œuvre de préservation, et il n'a pas songé que la *préservation* est un leurre si la *formation* ne l'accompagne point. Il n'a pas pris garde à cet enseignement de Pie X : " Le but des Œuvres de jeunesse est sans doute d'éviter que les jeunes gens désertent la religion, mais surtout d'obtenir qu'ils deviennent chrétiens d'un christianisme vécu ".

Le but de ces Œuvres, écrit à son tour le Cardinal Ratti, aujourd'hui Pie XI, quand il était archevêque de Milan, " est de faciliter la formation de l'esprit chrétien qui doit ensuite s'épanouir dans tous les domaines de la vie privée et publique, familiale et sociale. Les membres de ces associations doivent se distinguer par l'esprit de piété, la pratique exemplaire de la vie chrétienne et l'esprit d'apostolat dans le concours à apporter au sein de leurs paroisses respectives à toutes les bonnes œuvres ". Mieux informé du but que doit se donner une Œuvre de jeunesse, convaincu comme l'enseigne encore Pie X que " surnaturelles par essence " ces associations doivent s'appuyer sur des " moyens surnaturels ", il aurait compris qu'on ne monte pas si haut tout d'un coup, qu'il y faut du temps, il aurait compris aussi qu'on n'y peut mener la foule que par petites étapes et il ne se serait pas chargé d'une dette initiale de quelques milliers de piastres.

Alors, il aurait commencé sans bruit, sans réclame avec un, deux, trois, quatre, cinq, grossissant unité par unité, une élite qu'il aurait jetée dans la masse comme ferment ; élite avec laquelle il aurait pu compter. Alors aussi, il

aurait vu que tous les moyens naturels dont il pouvait disposer ne devaient être mis en œuvre que modérément, sans éclat, sous peine de les voir se substituer au but de l'œuvre et d'accaparer toutes ses énergies. Alors enfin... il se serait rendu compte comme l'enseigne encore Pie X que " *C'est une erreur de se proposer d'embrasser le plus de monde possible avec le moins possible de conditions surnaturelles* ". Une courte incursion dans la vie des hommes d'œuvres lui aurait révélé qu'il faut toujours commencer petitement et modestement, les œuvres du Bon Dieu ; que " les œuvres les plus favorisées de Dieu sont celles dont les débuts sont les plus pénibles ". Ainsi un fondateur d'œuvres de jeunesse au siècle dernier, M. Allemand, de Marseille, débuta avec un seul enfant, sans argent, sans local, sans aides, sans collaborateurs. A sa mort, il en avait 350.

Enfin, un sens surnaturel plus en éveil lui aurait fait voir qu'une œuvre où l'on ne communie pas est vouée au fiasco ; qu'il ne sert de rien d'entourer les billards et les pools de jeunes gens si la Table Sainte et le confessionnal sont désertés ; qu'enfin, nous ne ferons rien de sérieux, rien de solide, rien de profond, si dans l'Œuvre, les jeunes gens n'arrivent pas à s'intéresser au cours de religion, à réfléchir et à sentir leur insuffisance religieuse et leur besoin de s'instruire.

Parce que tout cela lui a manqué, s'est introduit dans son œuvre un *ver rongeur* qui est le *matérialisme*, le *naturalisme* et l'*extériorisation*. Il en a détruit les bases et l'Œuvre a croulé.

Il faudrait en avertir tous les jeunes prêtres, les mettre en garde contre les ravages de ce ver destructeur. Ils entrent dans le ministère paroissial l'âme débordante de bons désirs, bouillonnants de saintes ardeurs et s'en vont se heurter à des apathies qui les déconcertent, à des amertumes qui les irritent et se briser sur des écueils que personne ne leur a signalés, ou auxquels ils n'ont pas cru ! Ce qui ajoute à leurs échecs, c'est que l'erreur qu'ils commettent a de douloureuses répercussions non seulement en eux-mêmes mais autour d'eux.

Ah ! fasse le ciel que les jeunes prêtres qui veulent s'adonner aux Œuvres de jeunesse écartent énergiquement les méthodes bruyantes, fausses, dangereuses, que le monde applaudit, mais qui bien loin de faire des chrétiens

vertueux, conscients de leur responsabilité, préparés pour la lutte à l'atelier, dans la profession et dans la cité, n'engendrent que des indifférents, des paresseux, des clubistes, hélas trop souvent des ennemis. Il faut rendre aux Frères de S. Vincent de Paul, prêtres et frères, ce témoignage qu'ils savent par quel chemin aller pour ne pas se briser à ces écueils et que si quelque jeune trop épris de moyens naturels veut s'écarter de la route, les supérieurs, d'une main ferme, savent le ramener au point. Aussi leurs jeunes gens sont-ils capables de dévouement et même à l'heure voulue d'héroïsme. Les traits abondent dans la guerre qui vient de se terminer.

Jeunes gens, laissez vous façonner par les mains habiles et dévouées qui vous ont attirés près d'eux pour vous donner Dieu et mettre en votre cœur de généreux ferments.

Restez fidèle à ce Patronage ; l'abandonner, renoncer à ses conseils ce serait vous exposer, devenir ce jeune homme malheureux dont je lisais ces jours-ci la lamentable histoire.

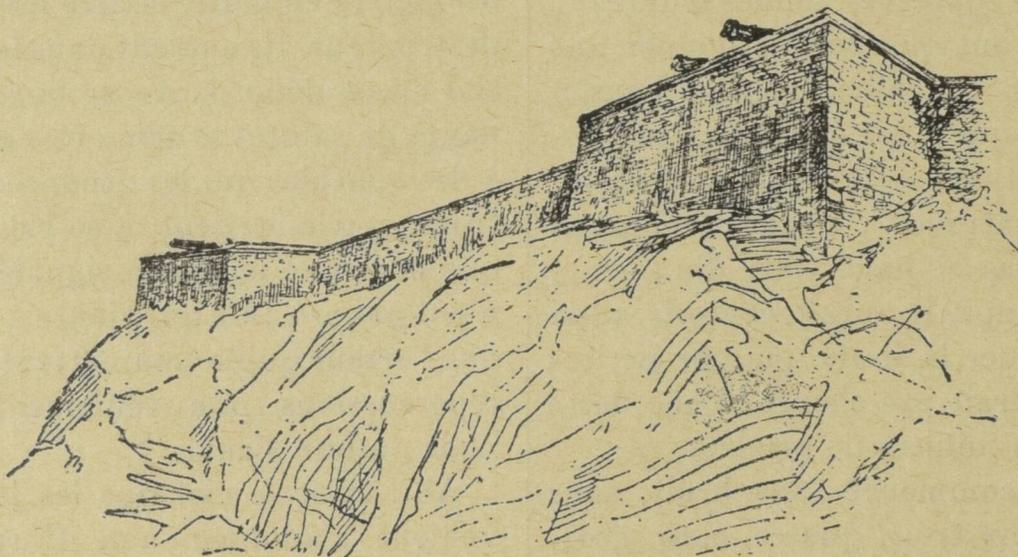
Il roule, pauvre tête perdue, au gré de vents mauvais qui l'emportent, proie tour à tour de l'ivresse et de la luxure, possédé surtout par la fureur d'aimer et cherchant dans l'amitié de douteux refuges, bientôt engagé en des liens qu'il n'a pas le courage de rompre, bien qu'il en soit déchiré, malade, déchu, il meurt.

“ Tous les péchés capitaux, avait-il écrit, je les ai commis en pensée et en action ! Un vrai damné ! . . . Ce cri du fond de la misère, cette plainte de cuisants remords, résume bien le drame de honte et de souffrance l'une à l'autre mêlée et accrues l'une par l'autre”. (Cf. *Les Etudes*, Tome 171ème, No 10.)

Pour vous, mes bons amis, quand souffleront les orages et que le ciel s'obscurcira vous vous rappellerez les jours de Patronage, vous vous direz : “ J'ai eu alors vraiment la foi : je me sentais pur, j'étais chaste, j'avais le bonheur et la santé. Nulle mauvaise pensée ne me dominait. Il me semblait que je portais sans cesse du linge neuf, tant mon âme était pure ”. Et loin de vous livrer au mal avec une sorte de rage comme si vous aviez quelque chose à tuer, vous saurez faire une prière qui parle à Dieu, comme à un homme et, dans cette prière, puiser toutes les énergies, affermir tous les meilleurs élans, et sur les routes du vrai bonheur vous maintenir fermes et solides pour le bien de votre âme, pour l'honneur de cette maison, pour la gloire de l'Église et de la Patrie.

Édouard-V. LAVERGNE, ptre.

N. B.— Il y a dans ce travail autant que je puis me rappeler de idées qui me sont revenues en mémoire à mesure que j'écrivais. Ce sont des souvenirs de lectures dont il me serait impossible d'indiquer les références et de reproduire le mot-à-mot.



LE VIEUX QUÉBEC.— Une batterie des Remparts

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'Apôtre donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'Apôtre, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DE FÉVRIER

MOT DÉCROISSANT

PEAU
EAU
AU
U

CHARADE

Tour — billon — tourbillon.

ENIGME

Le temps.

ANAGRAMME

Conjonctivite.

REBUS

Il ne faut pas dire : fontaine je ne boirai pas de ton eau.

Mot à Mot : Ile NE — faux — pas DI RE — fontaine — JE — nœud BOI — Raie PAS — 2 — tonneau.

Ont trouvé des solutions partielles : Mlle Cécile Dorval, 250, d'Aiguillon, Québec ; M. Maurice Auger, St-Joseph de Beauce ; Mlle Thérèse Dulac, St-Georges de Beauce ; Mlle Thérèse Corbeil, Congrégation N.-D., Terrebonne ; Le Pensionnat du Bon-Pasteur, St-Hubert, Chambly ; Mlle Jeanne Pomerleau, St-Ferdinand d'Halifax ; Mlle Marie-Louise Drouin,

Couvent de Ste-Marie, Beauce ; M. Amédée Lalande, Séminaire de Ste-Thérèse ; Mlle Estelle Dupuis, Embrun, Ont. ; Mlle Bernadette Boudreau, La Tuque ; Mlle Isabelle Allard, Loiselleville, Ont. ; Mlle Léona Landry, Couvent de Ste-Marie, Beauce ; Mlle Bernadette Roberge, 33, rue Wolfe, Lévis ; M. J.-P. Caron, division des Abeilles, Ferme expérimentale, Ottawa ; Mlle Evangéline Nezan, 240, Breeze Hill, Ottawa ; Mlle Georgianna Lavoie, St-Georges-Est, Beauce ; Mlle Albina Savard, Couvent du Bon-Pasteur, Charlesbourg ; M. Charles-Eugène Dallaire, Séminaire de Chicoutimi ; Mme V.-J. Rochefort, 516, Ave Notre-Dame, Manchester ; Mme H.-A. St-Pierre ; 8, rue Harris, Springvale, Me ; M. le Dr J.-S. Bélanger, Cap-Chat.

Ont trouvé toutes les réponses justes : Mlles Lucienne Boucher, Alexandra Parent et Albertine Parent, Couvent du Bon-Pasteur, Charlesbourg ; Mlle Lucienne Grenier, Couvent du Bon-Pasteur, St-Laurent, I. O. ; Léonce Doyon, St-Evariste, Frontenac ; Melle Marie-Anna Doyon, St-Frédéric, Beauce ; Mlles Camille Bernier et Simonne Jobin, Couvent du Bon-Pasteur, Charlesbourg.

Le sort a favorisé : Mlles Lucienne Grenier et Lucienne Boucher.

CONCOURS No 46

MÉTAGRAMME

Peuple la terre — Argent — Fruit — Pour coller.

LOSANGE

Consonne — Note de musique — Prénom masculin — Fleur — Consonne.

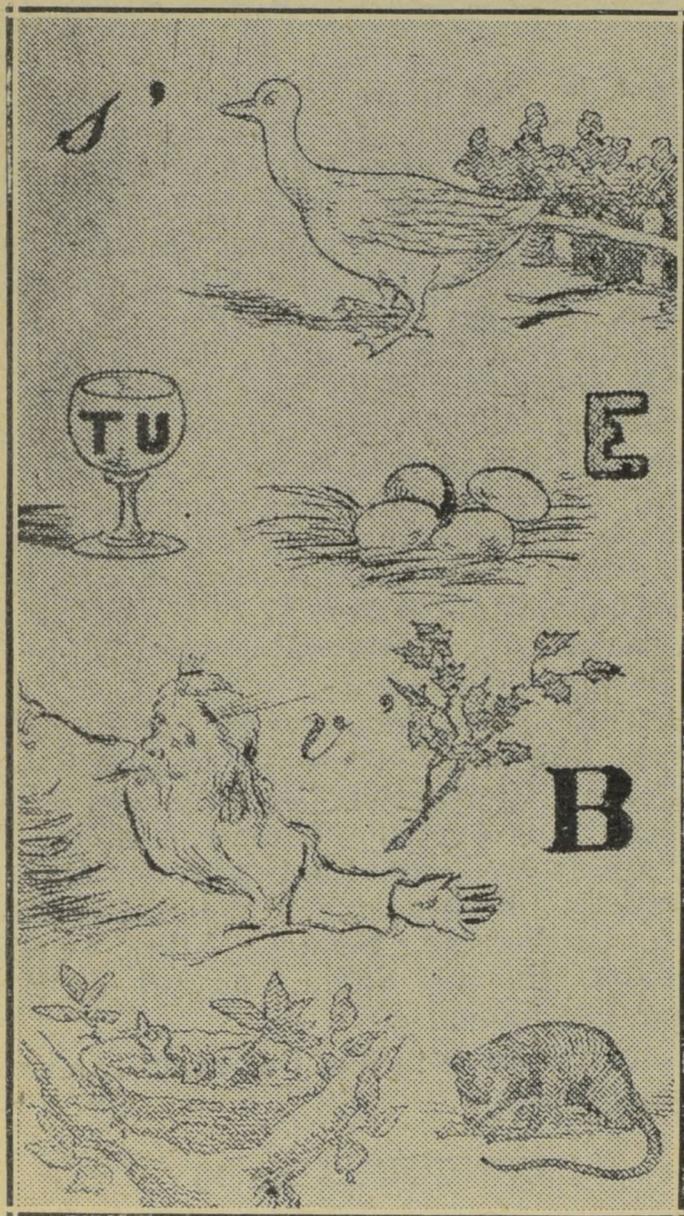
CHARADE

Mon premier existe aux habits.
Mon second est une voyelle.
Le suivant s'incline au roulis.
Mon dernier, le mouton qui bêle,
Le chien aboyant ou l'oison
Le produisent sans mélodie.
Mon tout se promène à la pluie,
Bien à l'abri dans sa maison.

ANAGRAMME

Avec les mots : *ta, piété, rien, pic*, former un seul mot.

REBUS NO 37



Si nous employions à penser aux grandeurs du ciel la moitié du temps que nous donnons inutilement aux vains intérêts de ce monde, nous ne vivrions pas comme nous le faisons, dans un mépris si apparent des affaires du salut.

BOSSUET

Taisez-vous, c'est un grand acte... Se taire, savourer seul et au-dedans ce grand don de Dieu qui est la souffrance. Vous vous tairiez si vous portiez entre vos mains le saint Sacrement ; vous y portez la croix quand vous souffrez ; en un sens l'un vaut l'autre.

MGR GAY

Les livres

BIBLIOGRAPHIE

Pratique et doctrine de la dévotion au S. C., par le R. A. Vermeersch, S.J. Sixième édition, revue et augmentée (10e mille). 2 volumes in-12 de 493-291 pages. Prix franco : 18 francs. Chez Casterman, éditeurs, 66, rue Bonaparte, Paris-VI, et Tournai, Belgique.

S'adressant à l'auteur au sujet de cet ouvrage, S. É. le cardinal MERCIER, archevêque de Malines, lui écrivait " Vous fixez le sens de la Consécration au S.-C. Par une suite d'exercices d'oraison mentale et de prières vocales, vous aidez le lecteur dans sa dévotion ; vous lui enseignez le sens théologique de sa piété, vous avivez celle-ci par un commentaire approfondi des Litanies du S.-C. et par le rappel de la grande promesse du S.-C. Lui-même aux âmes qui Lui sont fidèles..."

Et S. G. Mgr de Tournai ajoute : " Je souhaite que votre excellent ouvrage continue à se répandre de plus en plus. Puis-je vous dire en toute simplicité qu'il m'a fait beaucoup de bien à moi-même, et que j'ai pu constater les avantages qu'en ont retirés les personnes auxquelles j'en avais recommandé l'usage?... "

De telles appréciations rendent toute recommandation superflue ; le succès, obtenu jusqu'ici par ce pieux et solide ouvrage, est un témoignage de sa grande valeur.

Dans cette édition, l'auteur s'est rendu au désir exprimé par son Éminence le Cardinal Mercier lui demandant " de faire une place d'honneur, bien en vedette, à la piété liturgique, à l'acte catholique de l'Église, offrant le saint sacrifice de la Messe pour adorer, remercier, invoquer, nous rendre propice le Sacré-Cœur de Jésus ", en réservant un chapitre du second volume à une paraphrase de la messe *Miserebitur*.

Cet ouvrage du Père Vermeersch conviendra donc aux membres du clergé et à toutes les âmes dévotes.

LAPSUS LINGUÆ

On appelle ainsi certaines fautes de lecture ou de récitation, d'ordinaire amusantes.

Sur un théâtre de patronage, un jeune acteur n'avait qu'à prononcer ces deux mots : " Trompettes, sonnez ! " Il s'écria, le plus gaillardement du monde : " Trompez, sonnettes ! "

Mais cela ne valait pas le comédien de profession, qui ayant à dire : " C'en est fait, il est mort ! ", dit d'une voix poignante : " C'en est mort, il est fait ! "

Sans constituer des *lapsus linguæ* proprement dits, certaines façons de parler provoquent des réponses aussi amusantes qu'impertinentes.

C'est ainsi qu'un ardent colonisateur s'écriait dans une conférence publique :

— Où trouverez-vous réunis sur le même point des produits différents comme du fer, de la craie, du plomb, du cuivre, de la terre glaise, de l'ardoise, des fruits de toutes sortes ?

Une voix flûta :

— Dans la poche de mon gosse !

La salle entière fut prise de fou rire, et l'orateur dut renoncer à décrire sa magnifique colonie.

Le Ngoro-Ngoro

Au milieu d'une merveilleuse région volcanique au repos, située dans l'Est-Africain, à mi-chemin de Zanzibar et du lac Tanganyika, un immense volcan éteint se dresse : c'est le Ngoro-Ngoro, dont le cratère, large de 7 kilomètres environ, dépasse en superficie tous les cratères connus à la surface du globe. Mais si l'on ne voit pas de fumerolles sortir des crevasses de ce roi des volcans, si l'on n'entend plus gronder ses laves, les rugissements des bêtes féroces qui en ont fait leur domaine suffisent à inspirer la crainte aux humains qui s'en approchent.

Au mois de janvier 1921, un Anglais, sir Charles Ross, décida, avec quelques amis intrépides, d'explorer ce cratère. Il constata que ce volcan était peuplé de milliers de lions, de tigres et de toutes sortes de bêtes sauvages. Sir Charles Ross dut tuer un certain nombre de ces fauves pour reconnaître les abords du volcan. Un examen plus minutieux lui révéla que, dans ce site aux végétations luxuriantes, s'étaient pour ainsi dire concentrées toute la flore et toute la faune de la région. Les explorateurs découvrirent dans les cavernes un nombre incalculable de fossiles, qu'une mission de savants britannique se propose bientôt d'aller identifier.

LES GRENOUILLES DE PASTEUR

Il advint à Pasteur une plaisante aventure. Invité par l'empereur Napoléon III, à Compiègne, il n'oublia pas dans ses promenades ses préoccupations scientifiques et rapporta dans un sac quelques-unes de ces bestioles. Quittant le palais le lendemain, il oublia le sac tout humide qu'il avait placé sous son lit. Dans leur hâte à préparer la chambre pour un hôte nouveau, les domestiques ne le virent pas, et la belle dame qui l'occupait fut fort effrayée la nuit suivante; elle appela au secours et ne fut rassurée que quand les batraciens eurent repris, par la fenêtre, le chemin des étangs.

Abonnez-vous à L'APÔTRE.

LE BLEU FATIGUE, LE VERT REPOSE

On a signalé à l'Académie des sciences, Paris, de nouvelles expériences de M. Emile Hass, démontrant que le bleu fatigue plus vite et plus fortement la rétine que toute autre couleur, et que, par contre, c'est avec le vert que les phénomènes de fatigue sont réduits au minimum. Il s'ensuit que nous serions prudents d'entourer d'une légère gaze verte nos ampoules d'éclairage et que l'été, sur les grandes routes, les lunettes vertes sont recommandables.

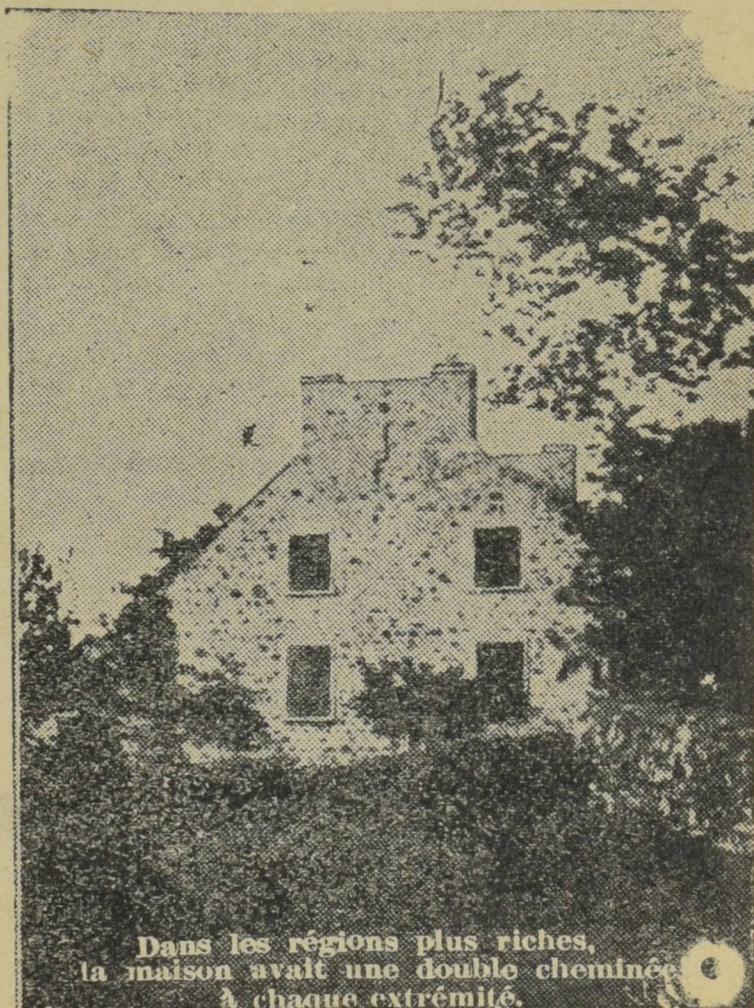
HISTOIRE NATURELLE

— Mademoiselle Lily, décrivez-moi l'éléphant.

Après quelques instants de réflexion :

— C'est une grosse bête, M'sieu, faite comme une table avec un pied à chaque coin et une queue à chaque bout.

NOS VIEILLES MAISONS



Dans les régions plus riches, la maison avait une double cheminée à chaque extrémité.

L'APÔTRE

I

Il a vingt ans. Il marche à son gré dans la vie,
L'âme ravie.
On voit dans ses yeux purs, en des rayons de feu,
Tout le ciel bleu.
Il sourit aux oiseaux qui gazouillent, aux roses
Hier écloses.
Il s'en va, respirant l'air salubre des monts
A pleins poumons ;
Et, sous le rythme ardent de son cœur en extase,
Comme d'un vase
Le sang jaillit, vermeil, et coule, transparent,
Comme un torrent.
Il est la liberté, joyeuse, chaste et fière,
Il est la lumière.
Il est la floraison féconde du printemps...
Il a vingt ans.

II

Il a vingt ans... Des voix l'appellent sur sa route :
" Viens ! Viens ! Écoute !
— Moi, je suis la richesse.— Et moi, la volupté,
— Moi, la beauté.
— Non, regarde plus haut ; monte, tu peux m'en croire,
Je suis la gloire."
Gloire, beauté, plaisir, richesse, vanités
Ou fruits gâtés...
Or, les biens qu'il me faut, sont les biens adorables.
Les seuls durables ;
Et les fruits dont j'ai faim, sont les fruits immortels
De nos autels...
Donne-moi ton calice, ô Jésus, pour y boire,
Et le ciboire...
Je veux être ton prêtre et t'aimer sans retour,
O Dieu d'amour !

III

Il est prêtre... A voix basse, il dit un mot superbe
Sorte de Verbe ;
Et le Seigneur Très-Haut, qui paraît si lointain,
Chaque matin,
En ses tremblantes mains, descend, puis il se donne
Et s'abandonne,
Avec sa chair, avec son sang, avec son cœur,
A son vainqueur...
Se nourrir tous les jours de la divine proie,
Extase et joie !
Dans les mêmes amours, dans le même parfum,
N'être plus qu'un !
Échanges de regards, affectueuses plaintes,
Douce étreintes,
Colloques prolongés, par Jésus applaudis,
O Paradis !

IV

Et voici ce qu'un jour il disait, l'heureux prêtre,
A son bon Maître :
" Vous avez bien souffert pour venir jusqu'à moi,
Jésus, mon roi.
Vos pieds se sont lassés sur les chemins des hommes...
De lourdes sommes,
Nos crimes, sacrilèges, orgueil, impiété,
Impureté,
Ensemble ont écrasé vos épaules meurtries...
Aux mains flétries,
Vos mains, blanches naguère et si douces, les clous
Ont fait des trous...
L'épine à votre front tressa dans ce baptême
Un diadème...
L'amour, plus que la lance encore, a traversé
Le cœur blessé.
Ce que fit au tombeau le cadavre céleste,
L'amour l'atteste...
Or, la lance et les clous, et l'épine et la croix,
Je les revois
A l'autel de ma messe, en la très sainte Hostie
Anéantie...
Quel amour ! Et comment y répondre, ô Jésus,
De plus en plus !"
— " Pour consoler ton Dieu, tu serais anthème,
Prêtre !... Je t'aime !
Va donc, ô mon apôtre, et par delà des mers
Aux flots amers,
Malgré les vents, l'écueil, la vague qui s'effare,
Toi, comme un phare,
Allume dans la nuit mon nom aux mille feux ;
Va, je le veux !
J'ai pitié de la foule : âmes tristes, funèbres,
Et leurs ténèbres.
Va donc, prêtre au grand cœur ! Le Christ Jésus, ton
Est avec toi." [roi,

V

Et l'apôtre s'en va, puisque son Dieu l'appelle,
Vers l'infidèle...
Il abandonne tout, d'un cœur sacerdotal :
Le ciel natal.
D'une si transparente et si chaude lumière
Et la première
Qui se soit reflétée en ses grands yeux d'enfant
Tout triomphant ;
Les arbres familiers dont la riche ramure
Sans fin murmure ;
La haie en fleur où va l'abeille voltigeant ;
Le flot d'argent,
Qui court sur le galet sonore en la prairie ;
La causerie,
Au coin du feu, le soir, entre frères et sœurs,
Mille douceurs ;
Les carillons joyeux du dimanche ; l'Église ;
La pierre grise,
Où dorment leur sommeil, sans trouble ni remords,
Tous ses chers morts...

Il tombe entre les bras de sa mère qui pleure ;
 Puis il effleure
 Cette bouche où sa lèvre aimait à se poser,
 D'un long baiser ;
 Et l'adieu retentit comme la symphonie
 D'une agonie . . .
 Mais, de ces cœurs, broyés bientôt jaillit l'espoir
 De se revoir :
 " Le ciel dure toujours ; la vie est éphémère . . .
 Au ciel, ma mère ! . . "

VI

Et l'apôtre s'embarque, orphelin, pauvre et nu,
 Vers l'inconnu.
 Le Christ est sa boussole et son ancre, sa voile
 Et son étoile.
 Plus joyeux que jamais, parmi les matelots,
 Au gré des flots,
 Il vogue avec la croix vers de lointains rivages
 Où les sauvages
 Adoreront ensemble, un jour, à deux genoux,
 Dieu mort pour nous.
 La victoire du Christ peut être encor lointaine :
 Elle est certaine !

Jean VAUDON
 Missionnaire du Sacré-Cœur

LES MOTS QUE NOUS DISONS

On a calculé qu'on homme fait, en moyenne, trois heures de conversation par jour.

Au cours de ce laps de temps, il prononce environ 100 mots à la minute.

Cela fait 6,000 mots à l'heure, c'est-à-dire la valeur de 29 pages in-8e.

Pour chaque semaine, on obtient donc à peu près 600 pages, et, dans un an, 52 volumes assez épais.

Pour ce qui est des femmes, on n'a pas osé faire le même calcul . . .

Au surplus, même chez les hommes, que de mots inutiles ! Et que de combustible pour le Purgatoire !

Le sourire de la politesse est superficiel et court ; il naît et meurt sur les lèvres ; celui de la bonté est doux et profond ; c'est le bout fleuri d'une tige dont la racine plonge dans le cœur.

L'Ange gardien

PLAISIR D'HIVER



La glissade du Collège de Ste-Anne de la Pocatière.

FEUILLETON DE L'APÔTRE

L'Héritier des ducs de Sailles

PAR M. DELLY

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

PREMIÈRE PARTIE

Mme de Vaulan-Mornelles, veuve du comte Renaud de Vaulan-Mornelles, vivait péniblement, loin de son cousin le duc de Sailles. Cependant, le petit Ghislain, fils de Mme de Vaulan, était l'unique héritier du vieux duc. Ce dernier, un peu original, possédait de grandes richesses et vivait retiré dans le château de Sailles, en Périgord. Là habitaient également la fille de la seconde femme du duc, la veuve Van Hottem, et son fils, le petit Pieter Van Hottem. Le duc de Sailles informe Mme de Vaulan qu'il a décidé de faire du petit Ghislain son héritier, à condition que la mère et le fils aillent vivre près de lui. Crainte de Mme de Vaulan. Elle accepte enfin et se rend au château de Sailles. Le vieux duc lui fait bon accueil. Mme Van Hottem se montre correcte, mais Mme de Vaulan ne tarde pas à s'apercevoir que son arrivée crée du malaise. Elle a l'intuition qu'une influence occulte annihile son autorité. Mécontentement du vieux duc. On en veut à la vie du petit Ghislain, qui par deux fois échappe au danger grâce à l'intervention d'un mystérieux protecteur. Mme de Vaulan se sent atteinte d'un mal étrange. Un écrit lui apprend qu'on l'empoisonne. Un matin, un nouveau billet lui apprend que le petit Ghislain a été enlevé pour le protéger contre ceux qui en veulent à sa vie. Foudroyé par cette nouvelle, Mme de Vaulan meurt alors qu'elle était seule avec la nourrice du petit Pieter, la javanaise Akelma.

DEUXIÈME PARTIE

Adrien Dugand habite un logis voisin de celui de la famille des Landies, Il attend son petit neveu, l'ingénieur Stanislas Dugand, qui revient d'Amérique. Stanislas Dugand, par ses manières distinguées, gagne l'affection de la famille des Landies. Stanislas a des attentions particulières pour Noella des Landies, jeune fille instruite, musicienne habile autant que modeste. Une seule chose les sépare : Stanislas a été élevé par son oncle dans l'ignorance complète de la religion.

Stanislas Dugand accepte la position d'ingénieur dans une usine construite près de Sailles par un riche américain associé à un français, M. de Ravines. Noella des Landies entre comme institutrice dans la famille de M. de Ravines. Stanislas rencontre chez M. de Ravines Mme Van Hottem, dont le fils Pieter, après la disparition mystérieuse du petit Ghislain, et la mort du vieux duc de Sailles, est devenu propriétaire du Château de Sailles et de toutes ses richesses.

La vue de Stanislas plonge Mme Van Hottem dans la stupeur. M. Dugand visite le château de Sailles. Il trouve à plusieurs pièces de ce château des airs connus. Il se croit l'objet d'hallucinations. Charlotte de Ravines a des égards pour le riche et sot Pieter Van Hottem et méprise Stanislas Dugand, dont le talent de musicien est apprécié de tous.

7

— Bravo, bravo ! s'écria M. Holker, le principal propriétaire de l'usine d'Eyrans, qui était entré au début de l'exécution. Quel talent vous avez, Dugand ! Et il y a de l'âme, là-dedans, à la bonne heure !

On entourait le piano, demandant un second morceau. Les deux jeunes gens s'exécutèrent sans se faire prier et recueillirent le même succès.

Charlotte, dont les traits étaient légèrement crispés, se leva et se dirigea vers le piano près duquel se tenaient debout Noella et Stanislas.

— Il est grand temps d'aller retrouver votre élève, Mademoiselle. Elle a pu pendant ce temps faire toutes les sottises imaginables, dit-elle de ce ton impertinent qu'elle prenait toujours pour adresser la parole à l'institutrice de sa sœur.

Noella rougit légèrement, mais riposta avec une tranquille froideur :

— Marcelle a plus de raison que vous ne le supposez, Mademoiselle. D'ailleurs, en acceptant ce rôle d'accompagnatrice, je n'ai fait que me rendre au désir de Madame votre mère.

Et, très calme en apparence, maîtrisant les sentiments de révolte qui essayaient de monter en elle, Noella se dirigea vers le jardin pour rejoindre les enfants qui y étaient demeurés.

— C'est ridicule et injuste, ce que tu viens de lui dire là ! dit Maurice à l'oreille de sa sœur, d'un ton de sourde irritation.

— Garde pour toi tes appréciations ! répondit-elle aussi à voix basse. Je sais ce que je fais en remettant cette jeune fille à sa place. Vas-tu te faire son cavalier, par hasard ?... On bien encore lui offrir ton cœur et ta fortune ?

L'accent railleur de Charlotte parut exaspérer Maurice.

Il toisa sa sœur d'un regard de défi.

— Si je le veux qui donc pourra m'en empêcher ? dit-il entre ses dents serrées.

Il s'éloigna, laissant Charlotte légèrement abasourdie.

— Ah ! ça, parle-t-il sérieusement ? songea-t-elle. Il est bien capable d'une folie de ce genre. Voilà qui est à surveiller de près, par exemple !

Stanislas, échappant aux compliments des invités de Rocherouge, réussissait en ce moment à s'éloigner.

Il gagna la partie la plus déserte du jardin et se mit à arpenter les allées étroites. Le front plissé, il songeait. Pauvre petite Noella, toujours en proie à la malveillance jalouse de cette péronnelle ! Tout à l'heure, il avait eu une peine infinie à ne pas relever l'apostrophe désagréable de Charlotte. Avec quelle dignité sereine Noella avait répondu à l'impertinente jeune fille !

Une sourde colère montait en lui contre Mlle de Ravines. Il eut tout à coup un sourire de pitié méprisante en songeant aux habiles manœuvres de coquetterie déployées par elle à l'égard de Pieter, cette nullité dont, au dire de Maurice, elle souhaitait de devenir la femme, cela, uniquement à cause de son immense fortune, car elle ne cachait pas le peu de cas qu'elle faisait de l'intelligence et du physique du châtelain de Sailles. Et c'était cette jeune fille, sans cœur, ambitieuse et frivole, qui tourmentait et humiliait Noella !

Depuis un instant, il entendait des éclats de jeunes voix et de rires joyeux. Il se trouva tout à coup devant une pelouse où s'ébattaient Marcelle et ses amies.

Sur un banc, un peu à l'écart, était assise Noella. Sa tête était un peu penchée et appuyée sur sa main. Stanislas ne voyait que son profil délicat au teint pâli.

En quelques pas, il se trouvait près d'elle. Noella leva les yeux et eut un léger sourire. Mais des larmes brillaient dans les grandes prunelles bleues.

— Mademoiselle Noella, vous souffrez ? C'est cette impertinente créature ?

— Je suis devenue ridiculement impressionnable et faible, au moral et au physique, murmura-t-elle. Aujourd'hui surtout, où j'ai reçu une lettre de Vitaline me disant que notre chère maman ne va vraiment pas bien.

Sa voix tremblait légèrement. Et sur sa physionomie, Stanislas pouvait lire les souffrances morales courageusement voilées d'ordinaire sous une apparence souriante et calme. Une émotion poignante serra soudain le cœur de l'ingénieur devant cette douleur résignée mais si profonde. La voir souffrir ainsi, celle qu'il rêvait d'entourer de bonheur et de tendresse ! Il se pencha un peu, et sa voix frémissante, assourdie pour n'être pas entendue des enfants qui babillaient non loin de là, murmura :

— Mademoiselle Noella, voulez-vous me donner le droit de m'associer à tous vos devoirs et à toutes vos inquiétudes ? Voulez-vous devenir ma femme ?

Une teinte pourpre monta aux joues de Noella, et dans les yeux qui se levaient vers lui, Stanislas lut un rayonnant et candide bonheur. Mais, soudain, la jeune fille devint très pâle, son regard se fit grave et triste.

— Merci, merci de votre générosité, dit-elle d'une voix tremblante. Je me souviendrai toujours de cet admirable désintéressement. Mais je dois subvenir en partie aux besoins de ma famille, et je ne pourrais accepter de vous voir prendre cette charge.

— Et si je la réclame, si je veux l'assumer ! dit ardemment Stanislas. J'ai devant moi un bel avenir,

je travaillerai de bon cœur pour vous, pour eux tous que j'aime tant déjà. N'y a-t-il vraiment que cette question qui vous fasse hésiter ? . . . Noella, avez-vous une assez forte confiance en moi pour mettre sans hésiter votre main dans la mienne ? . . . Ou bien craignez-vous peut-être mon incroyance en matière religieuse ? Mais je vous l'ai dit un jour : j'étudie, je cherche loyalement la lumière.

— Oh ! je le sais, je le crois ! dit-elle avec élan. Vous êtes une âme droite, en qui je me confierais sans réserve. Bientôt, j'en suis sûre, Dieu vous accordera le don de la foi. Mais je vous le répète, je ne puis accepter ce désintéressement chevaleresque.

— Vous préférez alors me voir souffrir loin de celle qui est, depuis des mois, la douce image hantant toutes mes pensées, présente à tous mes rêves d'avenir ? Non, Noella, je n'accepte pas un refus basé sur cette seule raison.

Elle eut un sourire ému.

— Combien vous êtes bon et délicat ! Mais votre oncle, que dira-t-il de ce projet ?

— Il sera le premier à m'approuver, car je sais combien il vous apprécie. Aussitôt que je saurai où il se trouve, je lui ferai part de mon choix, en le priant d'adresser ma demande à Mme des Landies. Car c'est oui, n'est-ce pas, Mademoiselle Noella ?

— Ce sera oui, si ma mère le veut bien, répondit-elle avec une profonde émotion.

Quelle délicieuse minute de bonheur ! Mais Stanislas ne pouvait demeurer là plus longtemps, il lui fallait retourner là-bas, quitter celle qu'il appelait déjà sa fiancée, mais qui ne l'était pas encore aux yeux du monde.

— A bientôt, je l'espère, dit-il avec émotion. Plus que jamais, je vais souhaiter recevoir des nouvelles de mon oncle. A propos de nouvelles, Mademoiselle, je puis vous en donner de toutes fraîches de la pauvre Julienne. J'y ai été ce matin et l'ai trouvée levée, assise devant la maison, bien pâle encore, mais un peu plus forte, m'a-t-elle dit.

— Tant mieux, pauvre enfant ! Je ne puis malheureusement me rendre chez elle aussi souvent que je le voudrais, sans quoi j'aurais aimé m'occuper de cette jeune fille qui m'a paru vraiment charmante. Quelle misère dans cet intérieur ! Et vous avez raison, la mère boit.

— N'est-ce pas ? Mais elle paraît beaucoup aimer sa fille. Peut-être, en se servant de cette tendresse maternelle, pourrait-on arriver à la désaccoutumer de ce vice affreux qui doit tant faire souffrir la pauvre enfant.

— Oui, peut-être. Mais, tenue comme je le suis, je n'ai pas le loisir de tenter cette cure morale. Tout au plus pourrai-je de temps à autre visiter la jeune fille.

— Quand vous serez ma chère compagne, nous nous en occuperons tous deux, dit-il avec un sourire ému.

Il s'inclina devant elle et s'éloigna, juste au moment où apparaissait au débouché d'une allée la mince silhouette de Maurice d'Aubars.

La physionomie mobile et gaie du jeune homme semblait fort assombrie, et ce fut d'un ton assez sec qu'il dit à l'ingénieur :

— En vérité, je me demandais où vous étiez passé, Monsieur Dugand !

— Je causais simplement avec Mlle des Landies, Monsieur, répondit Stanislas avec une tranquille froideur.

Maurice fronça les sourcils mais ne répliqua rien. Le calme hautain de l'ingénieur coupait court évidemment à ces ripostes mordantes, à ces réflexions caustiques dont il était coutumier. Mais cette après-midi-là, Stanislas ne trouva plus chez lui la cordialité, la bonne humeur habituelles.

Le jeune ingénieur s'en consola aisément. Il avait, en ce moment, une assez belle réserve de bonheur pour voir toutes choses sous le meilleur aspect. Et les satisfactions d'amour-propre elles-mêmes n'avaient pas le pouvoir de chasser un instant de son esprit la chère image de Noella.

Car Stanislas, déjà très remarqué auparavant, obtenait comme violoniste un succès qui amenait des lueurs d'envie rageuse dans les yeux pâles de Pieter Van Hottem.

— Je crois que notre ingénieur est en train de faire la conquête de toutes ces demoiselles, dit en riant M. Holker à la baronne Van Hottem, près de laquelle il se trouvait assis. Un garçon charmant, en vérité ! et un fameux travailleur ! Avec lui, l'usine sera vite mise sur un excellent pied, et nous ferons bientôt concurrence à toutes les marques connues. N'est-ce pas, d'Aubars ? ajouta-t-il en s'adressant au jeune homme qui s'approchait d'eux.

— Je ne fais aucune difficulté pour reconnaître la remarquable intelligence et la science de M. Dugand, répondit Maurice d'un air contraint.

— De quel ton vous dites cela ! Etes-vous en froid, tous deux ?

Et les petits yeux fins de l'Américain scrutaient malicieusement la physionomie de Maurice.

Le jeune homme eut un geste vague.

— Peut-être. Ah ! vous voilà, Pieter !

— Je n'aime pas, dit Pieter, ce petit ingénieur sorti on ne sait d'où qui remplit ces salons de sa personnalité.

— Que voulez-vous, baron, cette personnalité a l'inconvénient de n'être pas la première venue, fort loin de là ! interrompit ironiquement M. Holker. La supériorité est toujours remarquée, comme étant l'apanage d'un petit nombre. Eh bien ! que vous prend-il, d'Aubars ?

Le jeune homme venait de se frapper vivement le front.

— Figurez-vous que depuis longtemps je cherchais ce que me rappelait la physionomie de M. Dugand, et tout à coup, je viens de trouver. Il ressemble ! oh ! mais, c'est frappant ! à certains portraits du château de Sailles.

Pieter éclata de rire.

— Ah ! elle est bien bonne, celle-là ! Vous êtes fort pour trouver des ressemblances ! Avez-vous entendu cela, ma mère ?

La baronne venait de déployer son éventail et l'agitait devant son visage soudain blêmi.

— C'est une illusion, Monsieur d'Aubars, une simple illusion, dit-elle avec calme. Moi qui vis depuis des années en face de ces portraits, je n'ai vraiment rien trouvé de semblable. Pieter, fais donc signe à ce domestique qui passe le plateau, là-bas ; je prendrais volontiers une glace.

VII

RÉVÉLATIONS

Stanislas, accoudé à son bureau, achevait de lire une lettre de Pierre des Landies. La correspondance était entre eux assez fréquente et se faisait sur le ton d'une charmante intimité. Il y était beaucoup question de philosophie ; parfois Stanislas exprimait un doute, une perplexité que Pierre éclairait par un rayon de théologie. Malgré la différence d'âge, le futur prêtre était quelquefois le conseiller de l'ingénieur — conseiller toujours discret, d'ailleurs.

Maintenant, Stanislas repliait la missive, et, tout naturellement, du frère sa pensée s'en allait vers la sœur, sa fiancée, car elle l'était de fait, sinon officiellement. Il était certain que Mme des Landies donnerait avec joie son consentement, du moment où elle verrait dans cette union le bonheur de sa fille. Mais il avait hâte de voir la question complètement réglée, de pouvoir dire à tous : "Voilà ma fiancée". Alors Noella retournerait à Pau, car il ne souffrirait pas de la voir demeurer plus longtemps dans cette position dépendante, et le mariage serait célébré sans trop tarder. Le pavillon qu'il occupait près de l'usine était vaste et recevrait toute la famille. Il préparerait pour elle, sa Noella, un intérieur charmant dans sa simplicité, et c'en serait fini des heures de solitude, si longues pour son âme aimante !

Mais où trouver M. Dugand ? Aujourd'hui, pas de lettre encore !

Stanislas tourna les yeux vers la fenêtre. Il pleuvait ce matin à torrents, et la grande cour de l'usine offrait aux regards toute une série de petits lacs.

Cependant quelqu'un, bravant l'averse, la traversait en ce moment. Stanislas se leva, s'approcha de la fenêtre.

— Mais on dirait ! Oui, c'est mon oncle !

Il ouvrit la porte vitrée et s'élança au dehors, sans souci de la pluie. . .

— Rentrez, Stanislas, rentrez, s'écria l'arrivant.

En, hâtant le pas, il se trouva en un instant près de la porte et entra avec l'ingénieur dans le bureau.

— Quel temps ! murmura-t-il en enlevant avec l'aide de Stanislas son pardessus ruisselant.

— Mais pourquoi ne m'avoir rien écrit, mon oncle ! J'aurais été vous chercher en voiture.

— Non, cela ne se pouvait, dit brièvement le vieillard. Vous comprendrez pourquoi tout à l'heure. Rien ne s'est passé de nouveau, ici ?

— Si, il y a du nouveau, et je souhaitais ardemment vous voir pour vous en entretenir.

— Ah ! quoi donc ? demanda M. Dugand avec quelque vivacité.

— Il s'agit de mariage. Mais, avant toute chose, il faudrait vous changer, mon oncle. Vous êtes tellement mouillé !

— Peu importe. Laissons cela, Stanislas, et causons. Je suis venu dans ce seul but, car moi aussi j'ai quelque chose à vous apprendre.

— Laissez-moi au moins vous faire préparer une boisson chaude ?

— Inutile, vous dis-je. Ainsi vous avez envie de vous marier ?

— Oui, mon oncle, et je suis sûr que mon choix aura toute votre approbation, car vous avez pu apprécier, comme moi le charme et les hautes vertus de Mlle Noella des Landies.

Aucune expression de surprise ne parut sur le visage du vieillard, mais un grand pli se forma sur son front.

— Je m'en doutais. Mais vous vous méprenez en pensant que j'approuverai cette idée.

— Elle vous déplaît, mon oncle ? Craignez-vous la charge matérielle qui résultera pour moi de ce mariage ? Rassurez-vous, je me sens de vigueur morale et physique suffisante pour l'assumer, pourvu que j'aie près de moi ma chère Noella. Je l'aime tant, mon oncle !

— Je m'en suis déjà douté, à Pau. Et, malheureusement, vous l'avez encore retrouvée ici.

— Pourquoi malheureusement ? Expliquez-moi vos raisons, mon oncle !

— Oui, je vais vous dire, je suis ici pour cela. C'est tout un récit que j'ai à vous faire, et, tout d'abord, je vais vous parler de moi.

Le vieillard s'accouda au fauteuil auquel il avait avancé Stanislas et enveloppa d'un long regard le visage un peu anxieux du jeune homme assis devant lui.

— Car, en réalité, je n'ai aucun droit à ce nom d'Adrien Dugand sous lequel on me connaît maintenant. Je m'appelle Martin Régent. Dans notre famille, de père en fils, nous étions intendants des ducs de Sailles. J'héritai de cette fonction, je devins l'homme de confiance du duc Renaud. Celui-ci avait un fils unique, Gérard, et il élevait en même temps un petit-cousin orphelin, son filleul, Renaud de Vaulan. Les deux enfants, bien que je fusse sensiblement plus âgé qu'eux, aimaient à m'associer à leurs jeux, et plus tard m'emmenaient souvent dans leurs parties de chasse. Tous deux étaient aimables et bons, et je leur avais voué un ardent attachement.

Le jeune maître se maria, et peu après son père, au cours d'un voyage, épousa une Hollandaise veuve, dont la fille était mariée à Java. A peu près à la même époque, le jeune comte Renaud de Vaulan se brouillait avec son parrain à propos de son mariage avec Mlle d'Erques, mariage qui ne plaisait pas au duc de Sailles. L'intervention du comte Gérard ne put rien sur la volonté de son père, déjà, hélas ! tristement conseillé par sa seconde femme. Quant à moi, je souffris douloureusement de cette rupture et je restai toujours en correspondance avec M. de Vaulan.

Environ six mois après le mariage du duc Renaud, nous vîmes arriver au château de Sailles la fille de la seconde femme, la baronne Van Hottem. Veuve et sans fortune, elle venait demander une hospitalité temporaire, que la générosité de son beau père fit définitive. Dès lors, entre les mains de ces deux femmes, la pauvre homme ne fut qu'un instrument, malgré son naturel si autoritaire. Vous n'imaginez pas quelle souplesse, quelle infernale habileté elles déployaient ! Je ne sais pourquoi, dès l'abord, je m'étais défié, et mes craintes allèrent en grandissant.

Le comte Gérard et sa femme habitaient généralement Paris, mais ils venaient passer tout l'été à Sailles. Ce fut pendant un de ces séjours que son cheval, furieusement emballé, le projeta un jour dans un ravin d'où on le retira mortellement blessé. Un peu après, ce fut son fils aîné, un joli enfant de trois ans, qui tomba d'une fenêtre sur le pavé de la cour et fut tué net. La malheureuse mère en éprouva un tel saisissement qu'elle en mourut peu après.

La duchesse et sa fille avaient-elles deviné les soupçons qui germaient en moi ? La Javanaise attachée au service de la baronne, créature diabolique qui semblait tout voir et tout entendre, avait-elle remarqué la surveillance que j'exerçais sur elles ? C'est probable, car dès lors on s'attacha à me perdre dans l'esprit du duc.

Une circonstance vint leur faciliter la tâche. Un crime accompagné de vol fut commis près du château précisément une nuit où je m'étais absenté pour aller voir ma mère à Saint-Pierre. Quelqu'un m'avait rencontré sur la route, retournant vers le château... et cinq minutes plus tard, le crime s'accomplissait.

On m'arrêta et, malgré mes violentes dénégations, le procès s'instruisit. Le duc de Sailles déposa contre moi, m'accusant de détournements. Malheureusement pour moi, je tenais fort mal mes livres, je ne pus donc faire la preuve de mon innocence en cette matière. Mais je savais d'où venaient ces instigations odieuses. Et, dans ma fureur, j'accusai la duchesse de Sailles et sa fille de la mort du comte Gérard et de son fils aîné !

Cela fut d'un effet déplorable sur les juges et sur l'assistance. Mme de Sailles et la baronne Van Hottem étaient des personnes fort religieuses, ayant toujours la main ouverte pour toutes les œuvres, très estimées de tous et faisant profession d'un grand dévouement envers la famille du duc Renaud. On ne me crut donc pas une seule minute, et je fus condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Dès le soir même, grâce à la complicité d'un gardien à qui j'avais autrefois sauvé la vie, je réussis à m'évader de la prison. Le plus prudent semblait, n'est-ce pas, de fuir à tout jamais ce pays ? Eh bien, non ! J'y demeurai, je me cachai dans les bois, dans les ravins. Ma vieille mère, à la nuit, m'apportait ma nourriture à un endroit convenu.

La raison de cette conduite ? Je voulais avoir la preuve de la culpabilité de ces femmes, je voulais savoir.

Et deux années s'écoulèrent. Le second fils de Gérard de Mornelles était mort d'un rhume mal

soigné, le duc de Sailles n'avait plus d'autre héritier que le fils du comte de Vaulan.

Ma mère m'apprit un jour qu'il l'appelait près de lui avec sa mère, veuve depuis deux ans. Je pensai aussitôt avec terreur : " Encore une nouvelle victime ! Après cela, la baronne Van Hottem pourra faire donner à son fils l'héritage des ducs de Sailles." Elle était seule maintenant avec son Akelma, car sa mère était morte, mais ces deux-là étaient les plus habiles, les plus profondément criminelles.

Depuis que le duc Renaud m'avait chargé devant les juges, je nourrissais contre lui une haine farouche. Mais, chose singulière, le dévouement passionné — héritage de famille — qui m'attachait à tous ceux de sa race s'était augmenté encore. Il s'y mêlait un désir sauvage de me venger de ces femmes, en découvrant leurs crimes. C'est pourquoi, dès l'arrivée de la comtesse de Vaulan et de son fils, je me mis à exercer une active surveillance.

Depuis longtemps, je cherchais l'entrée des souterrains qui existaient certainement sous le château, mais dont le secret s'était perdu lors d'un incendie qui avait dévoré une partie des archives trois siècles auparavant. Un hasard me les fit découvrir. Et je constatai avec bonheur que trois portes secrètes les faisaient communiquer avec les appartements. Ainsi, je pourrais entrer comme il me plairait dans le château, et, en connaissant tous les détours, épier à mon aise les misérables.

Mais elles étaient si adroites ! Avec une perfidie infernale, elles montaient, sans en avoir l'air, la domesticité contre la pauvre comtesse de Vaulan, si douce et si bonne. Mme Van Hottem ne ménageait pas l'argent ni les cadeaux, elle se faisait des alliés qui sauraient fermer les yeux, si jamais ils pouvaient surprendre quelque chose.

Que de nuits j'ai passées à errer à travers le château cherchant un indice, veillant sur lui, le charmant enfant qui me rappelait tant mon cher comte Renaud !

Ce fut ainsi que je constatai l'ouverture, par une main criminelle, de la fenêtre de l'enfant, alors malade d'une bronchite due au manque de soins — peut-être volontaire — de la femme de chambre. L'air glacé arrivait sur lui. Comme une des portes secrètes ouvrait précisément dans la chambre de Mme de Vaulan, je la réveillai d'un coup de sifflet et je disparus. L'enfant fut très malade, mais on parvint à le sauver.

Une autre fois, dans la carrière près de laquelle donne l'entrée des souterrains, je trouvai un mouchoir de soie éclatante. J'avais avec moi mon chien, malheureuse bête ramassée à demi morte de misère et remise en état par mes soins. Il s'élança vers le mouchoir, le flaira et s'éloigna aussitôt. Une sorte de torpeur l'envahit, et, malgré tous mes soins, il mourut le soir même. Un lapin, à qui je fis respirer longuement ce mouchoir, mourut presque instantanément. Pour moi, il n'y avait pas de doute : une tentative criminelle avait eu lieu à l'aide de ce morceau de soie, probablement imprégné de certain poison mystérieux connu d'Akelma.

Plus tard, la misérable prépara avec un habileté diabolique un éboulement de la falaise au-dessus

de la carrière des Sept-Percées. Sur une couche de neige, juste à l'endroit dangereux, elle dressa une touffe de roses de Noël. Je m'en avisai malheureusement trop tard, au moment où l'enfant, attiré par les fleurs, posait les pieds sur le sol friable. Il tomba dans le vide. Heureusement une branche l'arrêta, je pus aller enlever le pauvre petit être évanoui et blessé à la tête. Je le pansai, je jetai sur lui une couverture prise dans ma cachette toute proche, puis je le laissai, sans connaissance encore, en entendant au-dessus de la carrière les voix de ceux qui venaient tenter le sauvetage. Cette fois encore, l'enfant échappa à la mort.

Ma surveillance ce fit plus incessante. Je craignais le poison et ces craintes se transformèrent en quasi certitude lorsque je sus que la santé de la mère et de l'enfant s'affaiblissait.

Mais de quelle façon les prévenir ? Si les misérables avaient le moindre soupçon elles se hâteraient dans l'accomplissement de leur crime.

Enfin, devant la faiblesse et les souffrances de plus en plus grandes de Mme de Vaulan, je me décidai un jour à déposer un billet avertisseur dans sa chambre, en l'adjurant de garder le secret le plus absolu. Et je m'occupai à surveiller plus complètement la baronne et la Javanaise.

Une nuit je fus assez heureux pour surprendre le colloque de ces deux femmes. La Javanaise trouvait que les choses ne marchaient pas assez vite, elle proposait de doubler la dose. Mme Van Hottem, plus prudente, n'était pas de cet avis. Enfin, elle consentit à ce qu'Akelma l'augmentât un peu.

— Mais tu es sûre qu'il n'en restera pas de traces ?

— Absolument sûre. Mon père se vengea jadis en leempoisonnant ainsi un commerçant hollandais qui 'avait insulté, et l'autopsie ne révéla rien.

Je compris qu'il fallait agir, que je n'avais pas de temps à perdre. Autrement, la mère et l'enfant étaient perdus.

Cependant, que pouvais-je faire ? Qui aurait cru à la parole d'un être hors la loi ? Il ne me restait qu'une ressource : enlever l'enfant, le mettre en lieu sûr et prévenir prudemment la mère.

Je guettai assez longtemps une occasion favorable. La pauvre femme et le petit Ghislain étaient de plus en plus malades. Une nuit, enfin, je pus, sans éveiller l'attention, enlever Ghislain, je le bâillonnai pour étouffer ses cris, et je m'enfuis dans le souterrain avec mon trésor.

Au dehors, une carriole m'attendait, conduite par un paysan, homme éprouvé auquel je m'étais confié. Nous partîmes dans la nuit, jusqu'à une gare un peu éloignée où je pris le premier train avec l'enfant qui grelottait la fièvre.

Je traversai toute la France pour m'embarquer au Havre à destination d'Amérique. Je m'étais grimé, j'étais méconnu, et l'enfant aussi. Ses beaux cheveux blonds avait été brunis. Il était bien faible, bien fragile, et la peur causée par son enlèvement, jointe à l'effet du poison, semblait lui avoir enlevé toute mémoire.

(A suivre)